

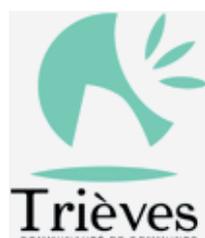


Plan de paysage du Trièves

Objectifs de qualité paysagère et programme d'actions
Juin 2015

Bertrand Rétif
Atelier itinérairebis paysage

Agnès Daburon
conseil Territoires et Patrimoines (JAM)



Sommaire

Un Plan de Paysage pour le Trièves 3

Préambule	
Une méthodologie adaptée aux spécificités du Trièves.....	
Les objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage du Trièves	
Le plan d'actions du Plan de paysage du Trièves	
Schéma : les objectifs de qualité paysagère et plan d'actions du Plan de paysage du Trièves.....	

Objectif de qualité paysagère n°1 : ACCUEILLIR

1.1 Col du Fau : aire d'accueil « Pays du Trièves »	
1.2 Quartier de la gare de Clelles : aire d'accueil « Pays du Trièves »	
1.3 Aire de repos du Trièves : restaurer et valoriser l'aire	
1.4. Belvédères du Trièves	
1.5 Accueillir au village	
1.6 Le Jardin des cultures du Trièves	

Objectif de qualité paysagère n°2 : GERER L'ESPACE

2.1 Opération lisières : gestion/exploitation des linéaires boisés	
2.2 Valoriser les productions locales, soutenir les initiatives locales	

Objectif de qualité paysagère n°3 : HABITER

3.1 « Volet paysage » des documents d'urbanisme	
3.2 Revue de projets : outils pratiques d'analyse et de conduite des projets	
3.3 Les bonnes pratiques du Trièves : Rassembler et valoriser les références locales	
3.4 Formation continue des élus (ou atelier permanent « paysages » de la commission).....	
3.5 Organisation / mutualisation de la consultance paysagère, architecturale, énergétique sur le Trièves	

Objectif de qualité paysagère n°4 : PREPARER L'AVENIR

4.1 Programme culturel annuel d'animation et de formation paysage.....	
4.2 « Résidence paysage en Trièves.....	
4.3 « Bon voisinage en Trièves » (être acteur du Plan de paysage).....	

Animer le Plan de Paysage du Trièves

Calendrier

Budget prévisionnel.....

ANNEXES

Analyse documentaire
Bilan d'étape 1, juillet 2014
Fiches de synthèse des ateliers
Documents projetés lors des ateliers

Un Plan de paysage pour le Trièves

Préambule

Le Trièves a une identité marquée par des paysages emblématiques, réputés pour être encore préservés. C'est aussi un territoire de projet et une « communauté de destin », regroupant aujourd'hui 28 communes en communauté de communes. Ces communes sont confrontées à des problématiques où se côtoient agriculture et pression urbaine, réhabilitation du bâti ancien et insertions de constructions nouvelles, développement touristique et gestion des espaces naturels, déplacements pendulaires et vie locale... Les enjeux territoriaux liés à la pression foncière qui s'exercent depuis l'arrivée de l'autoroute au col du Fau induisent des changements profonds dans la façon de vivre en Trièves, d'organiser et gérer le territoire, et de concevoir l'habitat.

Le Trièves a porté, depuis une quinzaine d'années, de nombreux programmes et actions touchant au paysage, à différentes échelles du territoire : contrat site et paysage, charte paysagère, schéma directeur, SCOT... Un grand nombre d'analyses et d'études ont été produites par des bureaux d'études ou partenaires institutionnels, mobilisant à chaque fois des groupes de travail, des commissions thématiques et autres organes de réflexion. Les politiques d'aménagement du territoire et programmes de développement ayant une dimension paysagère se sont succédés, à des échelles différentes et plus ou moins superposées (communes, communautés de communes, Parc, pays...), avec des traductions concrètes de nature très différente, stratégique ou opérationnelles.

Le Plan de Paysage du Trièves propose une vision d'avenir globale et partagée, pour appréhender ces problématiques sous l'angle de la cohérence globale d'un projet partagé à même de fédérer les forces vives du Trièves. **L'exploitation des travaux déjà réalisés et une démarche participative sont les clefs de la démarche qui a été proposée** pour l'élaboration de ce Plan de Paysage. Par cette démarche pragmatique et originale, il a pour vocation à être le « catalyseur » de tout le travail et réflexions déjà conduites.

Une méthodologie adaptée aux spécificités du Trièves

La méthodologie choisie pour la construction du Plan de Paysage du Trièves relève des principes suivants :

- **S'appuyer sur les travaux déjà réalisés**

Le Trièves est un « territoire pilote » qui a bénéficié d'un grand nombre d'études, recherches, programmes et projets de territoire... depuis plus de 50 ans. La prise en compte du paysage dans les politiques territoriales est ancienne et a, dans le Trièves, un ancrage fort dans le développement rural. Le Plan de Paysage ne propose pas une « énième » analyse paysagère, mais, il met en perspective les études réalisées et la réalité des projets mis en œuvre, pour définir une politique et un plan d'actions à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Trièves. En matière d'analyse, il s'appuie plus particulièrement sur la charte paysagère Vercors-Trièves de 2002, le Contrat Paysage 2000-2005, et sur l'étude « Mise en scène des itinéraires routiers » réalisée en 1997.

[Voir en annexe la synthèse documentaire]

- **Une démarche participative pour construire une culture commune**

Le principe retenu a été celui de la co-construction du Plan de Paysage à partir de l'organisation de cinq Ateliers-Projet, d'une durée de 4 heures. Malgré un large appel à candidatures, les participants étaient essentiellement des élus, pour la plupart membres de la commission « Aménagement, urbanisme et paysage » de la Communauté de communes du Trièves, ainsi que les techniciens intervenant en ingénierie territoriale et de projet. Chaque atelier a mobilisé de 20 à 30 participants. Des « mises en situation » ont été systématiquement proposées aux participants, pour leur permettre à la fois d'intégrer des outils méthodologiques transférables dans les projets qu'ils conduisent, et d'avoir une approche très appliquée et concrète des thématiques abordées.

un livre ouvert sur l'histoire et la géographie »

– sur un dénivelé de 1000m

– à l'origine de l'organisation historique du territoire



❖ L'importance des espaces agricoles ouverts

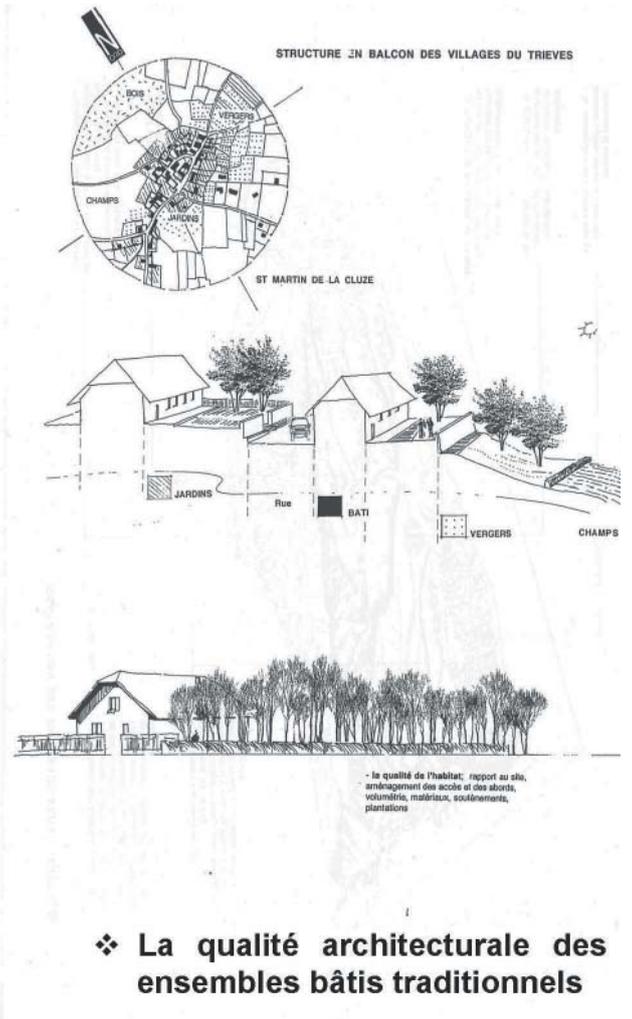


- fermeture des horizons résultant de la déprise des versants et de l'avancée du couvert forestier...



❖ L'ancrage des villages dans les sites





❖ La qualité architecturale des ensembles bâtis traditionnels





- aménagements sans véritable qualité d'accueil (itinéraires routiers, sites remarquables)



- ruptures des continuités (infrastructures, bâtiments agricoles)



La charte paysagère de 2002

Paysages du Trièves : enjeux et tendances d'évolution

IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENJEUX PAYSAGERS

- **l'ouverture des panoramas;** les itinéraires routiers (en particulier la RN75, l'installation des R.I.s, la nouvelle voie), les belvédères et sites d'orientation (crêtes, serres, balcons, cols, cluses, gorges et ravins)

- **zone d'activité à fort impact visuel;** schéma d'aménagement global

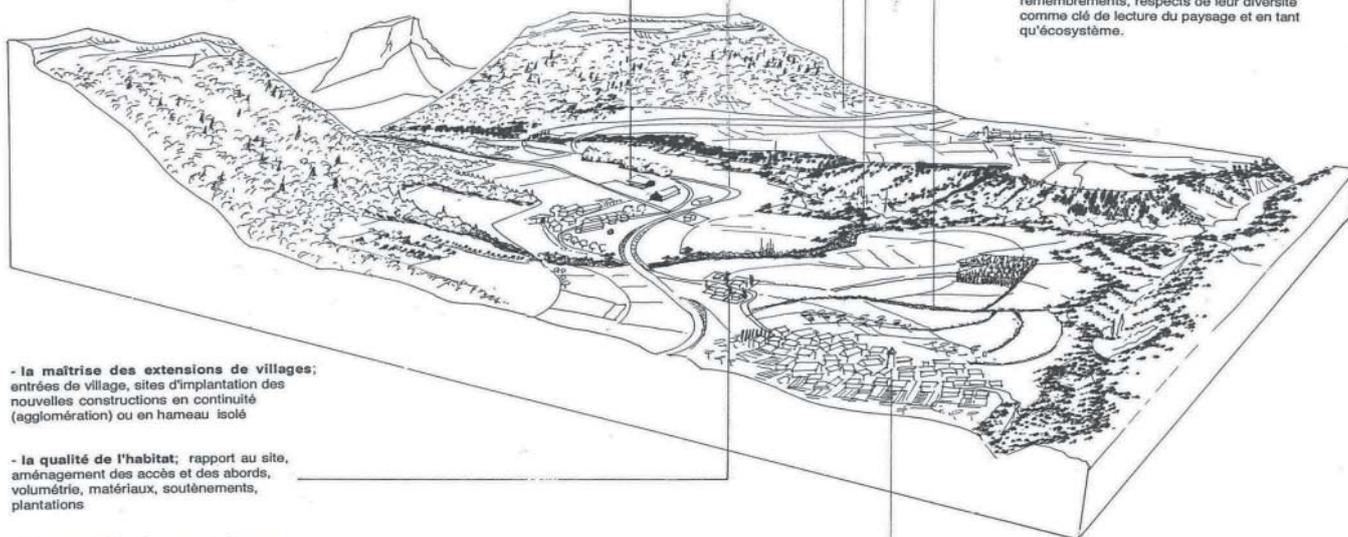
- **le maintien des espaces ouverts;** les unités agricoles de terrasses, les unités agricoles de pied de versants, pelouses sèches de coteau les pâtures d'estives, les lisières, prébois et fronts de boisement, (éviter les micro-boisement en timbre poste et réduire l'enrénement des villages.

- **le maintien des haies et des boisements de talweg;** maillage bocager et linéaire à pérenniser lors des remembrements, respects de leur diversité comme clé de lecture du paysage et en tant qu'écosystème.

- **la maîtrise des extensions de villages;** entrées de village, sites d'implantation des nouvelles constructions en continuité (agglomération) ou en hameau isolé

- **la qualité de l'habitat;** rapport au site, aménagement des accès et des abords, volumétrie, matériaux, soutènements, plantations

- **la reconquête des centre-bourgs;** espaces publics, accueil et convivialité, commerces et services



Les ateliers-projet ont été les suivant :

- ✓ **Atelier inaugural « Cartes sur table »** : identifier les « fondamentaux » et invariants qui font la valeur et le caractère d'exception des paysages du Trièves, les tendances d'évolution et menaces, afin de déterminer collectivement les axes de réflexion faisant l'objet des 4 Ateliers-Projet-Paysage.
- ✓ **Atelier Projet Paysage n°1 à Clelles, Chichilianne et Monestier-du-Percy** : « **Bienvenue en Trièves** » : mettre en cohérence « la vitrine » qu'on expose avec le projet de territoire qu'on annonce.
- ✓ **Atelier Projet Paysage n°2 à Sinard** : « **Reconquérir les paysages du Trièves** ». Séance d'échanges avec les agriculteurs et retours d'expériences pour orienter la stratégie Plan de Paysage en accompagnement de l'activité agricole, forestière et pastorale, pour favoriser le maintien des espaces ouverts et de la biodiversité.
- ✓ **Atelier Projet Paysage n°3 à Lavars** : « **Habiter le Trièves : la qualité paysagère au quotidien** » : une déambulation au village pour observer et interpréter la qualité des lieux et développer une culture de la qualité paysagère « au quotidien » : les « pleins » (le bâti), les espaces « en creux » (jardins, clôtures, circulations, vergers, espaces agricoles, espaces publics...), leur articulation et de leur évolution.
- ✓ **Atelier Projet Paysage n°4** : « **Paysage et urbanisme : quels outils pour préparer l'avenir ?** » Inclus dans la journée d'échanges d'un autre programme en cours, Territoires à Energie Positive (TEPOS), cet atelier a proposé des pistes de travail pour prendre en compte les paysages dans els projets au plan réglementaire et opérationnel : les différentes échelles de la planification, l'outil des Orientations d'Aménagement et de Programmation, l'accompagnement des projets par une ingénierie territoriale ciblée.

[En annexe : fiches de synthèse des ateliers projet paysage]

- **S'appuyer sur l'ingénierie territoriale intervenant sur le territoire**

De nombreux techniciens et structures partenaires interviennent sur le territoire depuis très longtemps, en particulier le CAUE, l'AURG, le PNR du Vercors. Il a été demandé à ces techniciens une forte implication dans les différents ateliers, en tant que participants et/ou pour apporter leur expertise par une intervention sur un point particulier, ou pour un retour d'expérience. L'objectif de ce mode de travail était de croiser les regards de chacun, avec un effet démultiplicateur par la richesse des échanges avec les participants, et de développer des contacts et habitudes de travail, afin que les élus connaissent mieux le rôle de chacun et la possibilité de solliciter cette ingénierie.

Les objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage du Trièves

Le Plan de paysage du Trièves est structuré en quatre objectifs de qualité paysagère :

- **Accueillir :**

Révéler la valeur des paysages du Trièves dans ses espaces stratégiques « vitrine » (portes du Trièves, belvédères, points de vue), et dans les villages (entrées de villages, espaces publics).

- **Gérer :**

Entretien et gérer les espaces ouverts par le soutien à l'agriculture Triévoise : préserver les espaces agricoles et pastoraux, valoriser des linéaires boisés comme ressource en bois énergie, soutenir l'agro-écologie, l'agroforesterie, les filières courtes, les actions visant à la maîtrise du foncier.

- **Habiter :**

Définir les spécificités d'un urbanisme rural du Trièves, maîtriser l'évolution de l'urbanisation future, prendre en compte les impacts intercommunaux des projets.

Mettre la qualité paysagère au service de la qualité des projets... et la qualité des projets au service de la qualité paysagère du Trièves : la qualité paysagère et architecturale des aménagements, des constructions et des réhabilitations, l'intégration paysagère des dispositifs de production d'énergies renouvelables, la qualité de la gestion des espaces publics et privés...

- **Préparer l'avenir :**

Faire de chacun un acteur du Plan de paysage du Trièves.

Considérer les paysages du Trièves comme un objet et une source de développement culturel.

Les objectifs de qualité paysagère se déclinent en un plan d'actions original, associant :

- **Des projets opérationnels** : pour les sites emblématiques du Trièves, des projets « phares » démonstratifs et à forte visibilité, qui rendent lisible l'engagement de la collectivité dans une démarche de qualité paysagère : par exemple, aménagement et mise en valeur de l'aire d'accueil du Col du Fau, à la sortie d'autoroute.
- **Des actions cadres ou thématiques** : actions stratégiques qui s'inscrivent dans la durée, à déclinaison opérationnelle (« opération lisières ») ou réglementaire (volet paysage des PLU ou du PLUi)
- **Des actions d'animation territoriale et de sensibilisation**, pour un accompagnement durable des élus, des acteurs locaux ou des habitants. Une large place est accordée à ce type d'actions, qui sont la clef d'une appropriation du Plan de Paysage par le plus grand nombre, pour une évolution en profondeur des attitudes. Ces actions peuvent prendre des formes diverses : formation, valorisation d'expériences locales de « bonnes pratiques », programme culturel annuel « paysage ».

Les actions proposées dans le corps du Plan de Paysage du Trièves visent à instaurer une dynamique de qualité paysagère, mais elles ont aussi l'ambition d'en susciter d'autres, qui relèvent des mêmes objectifs de qualité paysagère et pourraient être portées par d'autres acteurs.

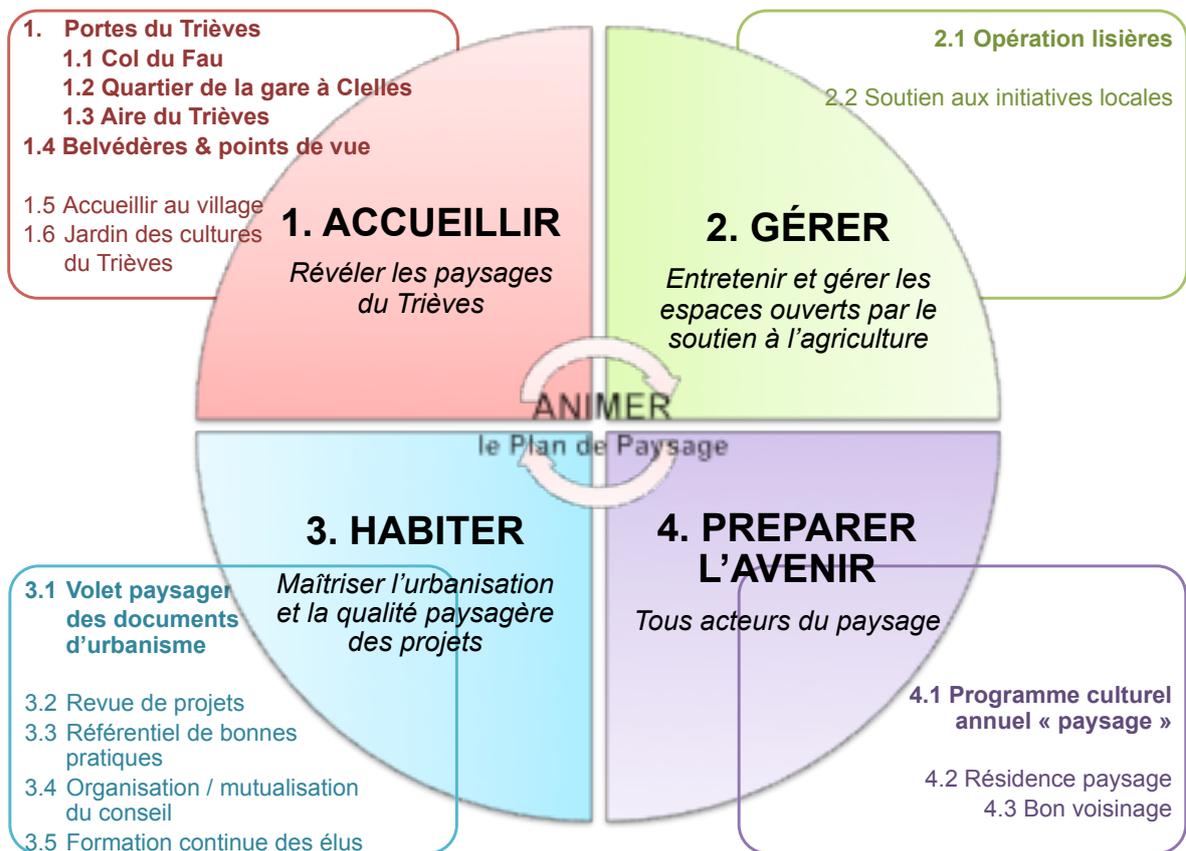
Le plan d'actions du Plan de paysage du Trièves

Objectifs de qualité paysagère	Fiches actions	
	Projets phares	Projets ou actions complémentaires
1. Accueillir	1. Portes du Trièves : 1.1 Col du Fau 1.2 Quartier de la gare à Clelles 1.3 Aire du Trièves 1.4 « Belvédères » du Trièves	1.5 Accueillir au village 1.6 « Jardin des cultures»
2. Gérer	2.1 Opération lisières	2.2 Soutien aux initiatives locales au service du paysage : vignes, vergers, agroforesterie, maraîchage, apiculture...
3. Habiter	3.1 Volet paysage du PADD	3.2 Revue de projets 3.3 Référentiel de bonnes pratiques 3.4 Organisation / mutualisation du conseil 3.5 Formation continue des élus
4. Préparer l'avenir	4.1 Programme culturel annuel d'animation et de formation paysage	4.2 « Résidence paysage » 4.3 « Bon voisinage »
Action transversale	Animer et mettre en œuvre du Plan de Paysage	

Les projets phare et projets ou actions d'accompagnement sont complémentaires et s'inscrivent dans la durée.

Avec ces deux dimensions, le Plan de Paysage dessine la qualité des paysages du Trièves en 2030.

**Schéma : Les objectifs de qualité paysagère
et le plan d'actions du Plan de paysage du Trièves**



Objectif de qualité paysagère n°1 : Accueillir

Il existe trois moyens de découvrir le pays du Trièves : par les livres, le site internet et le paysage. Parmi ces trois possibilités de découverte, le paysage est certainement la façon la plus simple d'accès et la plus signifiante pour tous. Le paysage du Trièves est essentiellement perçu lors des déplacements depuis les axes routiers. Quand on traverse le pays du Trièves par l'axe de transit principal, la RD1075, paradoxalement, on trouve peu d'occasions de découvrir des points de vue sur le paysage alors que l'on emprunte une route en balcon. De même, les possibilités d'arrêt existent le long de l'itinéraire mais aucun de ces points d'arrêt ne permet un lien fort et évident avec le paysage et le cœur de pays. Ce constat d'une route relativement étanche et déconnectée du territoire qu'elle traverse ne fait que se renforcer avec le temps notamment avec la fermeture progressive des vues en balcon par les boisements sur les délaissés routiers. Pourtant cette route en balcon constitue un itinéraire touristique majeur entre le nord et le sud de la France et la desserte des villages du Trièves.

<u>Orientations</u>		Objectif 1 : ACCUEILLIR
Enjeux	Un double enjeu a été mis en évidence lors des ateliers participatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Un enjeu lié au paysage vécu comme cadre de vie au quotidien (perception des espaces habités, le paysage au quotidien). - Un enjeu de développement économique et touristique qui passe par une meilleure lisibilité du pays autrement dit qui met le paysage en avant poste comme l'image de marque du Trièves parce qu' il constitue la meilleure vitrine du territoire. 	
Objectifs de qualité paysagère	Mettre en valeur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Révéler les valeurs territoriales du Trièves à travers une mise en scène des paysages emblématiques et des espaces stratégiques : le paysage comme effet vitrine du territoire. - Développer la qualité d'accueil, (aménagement d'aire d'accueil, restauration des points de vues, soin apporté aux entrées de villages, aménité des espaces publics...). - Renforcer une cohérence entre réflexions et actions sur le terrain, entre initiatives et visibilité du projet de territoire. 	
Stratégie	Des actions phares et des actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les points de vue sur le paysage du Trièves comme préalable, - Aménager des aires d'accueil de qualité sur l'axe de transit principal (RD1075), - Mettre en valeur les villages du Trièves, - Faire connaître le pays ses ressources et ses initiatives. 	
Actions	<u>Actions phares</u>	1.1 Col du Fau : projet d'aménagement et mise en valeur de l'aire d'accueil à la sortie d'autoroute 1.2 Quartier gare de Clelles : projet de création d'une aire d'accueil au croisement de la RD1075 et de la RD7 1.3 Aire du Trièves : améliorations de l'accueil / info / signalétique 1.4 L'ouverture de fenêtres, la restauration de points de vue et des perspectives : RD 107 et voie ferrée.
	<u>Actions complémentaires</u>	1.5 Accueillir au village : entrées de village, place de village, espaces publics... Aménagements ponctuels des espaces : accompagnement qualitatif, aménités, entretien... 1.6 Le « jardin des cultures du Trièves » ou « jardin agricole » Création d'un lieu culturel et cultural , outil de lien social pour les habitants présentant la diversité des paysages agricoles et des terroirs à travers l'histoire de l'agriculture du Trièves, l'évolution des productions du terroir et la singularité du Trièves, conçu comme relais avec les initiatives du cœur de pays (Terre vivante, les pouces verts, les vigneron),... pour créer un espace à visiter.

Action phare	
ACCUEILLIR 1.1 Col du Fau : aire d'accueil « Pays du Trièves »	
Commune(s) concernées	Monestier-de-Clermont, Roissard, Saint-Paul-les-Monestier.
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Aujourd'hui : une aire technique autoroutière sans qualité particulière et déconnectée du paysage, un aménagement très sommaire ne permettant pas de comprendre l'intérêt du Trièves. Un image plutôt pénalisante pour le territoire.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un site naturel remarquable : corridor biologique inscrit au SCOT. - Un paysage remarquable à faire découvrir depuis le col. - Des richesses patrimoniales à faire connaître, créer l'envie de découverte, se repérer dans l'espace et faciliter l'interprétation, marquer la bienvenue (par ex. « vous entrez en Trièves, un paysage agropastoral préservé »).
Objectifs	<p>Matérialiser les « Portes d'entrée du Trièves » par 3 aires d'accueil « pays du Trièves » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur l'entrée nord du Pays Trièves en lien avec la sortie d'autoroute existante. - Améliorer la qualité d'accueil en travaillant sur les aménités de l'aire d'accueil, le départ des sentiers de randonnée. - Permettre l'accès au panorama sur le pays, par un itinéraire de découverte.
Contenu	<p>Projet d'aménagement et de mise en valeur de l'aire d'accueil du col du Fau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la plateforme actuelle en fonction de la capacité de stationnement et de la fréquentation escomptée. - Commodités d'usage (toilettes sèches ou équipées, informations générales). - Création d'un cheminement panoramique « paysage du Trièves » : itinéraire de découverte et de liaison au panorama sur le col (convention de passage en lisière des cultures à étudier en amont du projet). - Aménagement ponctuel et conception minimaliste du belvédère : principe d'un mobilier sur mesure de type banc filant permettant d'accueillir des groupes et d'offrir la meilleure vue sur le cirque de montagne. - Éléments de signalétique utiles à la présentation et à la compréhension du territoire (clés de lecture ou d'interprétation géographiques, ex : maquette de site ou élément intégré au mobilier du belvédère). - Les aménagements seront respectueux de la valeur écologique du site (corridor).
Feuille de route	<p>Piloter le montage d'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des éléments de programme (commodités et espace technique, + panorama + départ de sentiers de randonnée) en groupe de travail CCT avec la paysagiste conseil. - Définir des éléments de faisabilité (maîtrise foncière, relevé topographique, gestion de la fréquentation, maintenance...). - Définir un budget d'études et de travaux. - Monter cahier des charges étude de maîtrise d'œuvre. - Consulter BET concepteur + vrd. - Suivre la réalisation
Engagement des communes et de la CCT	<ul style="list-style-type: none"> - Une culture et une stratégie commune des membres de la Commission sur les attentes et le niveau d'exigence sur le projet, définition des contenus des éléments de programme et du montant prévisionnel des aménagements. - Participer à l'élaboration du cahier des charges et organiser la consultation de l'étude de conception et de maîtrise d'œuvre. - Suivre l'opération en maîtrise d'ouvrage : validation de l'avant projet, projet, DCE, travaux, réception des travaux, maintenance.
Outils, documentation, opérations de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Charte paysagère de 2002, site test Col du Fau p39-41 - Etude pour la mise en scène des itinéraires routiers (Laverne 1997) - Cahiers des charges types (CAUE Isère) - Références d'aménagement d'aire d'accueil de qualité (tour d'horizon régional)
Maitrise d'ouvrage	CCTrièves / Commission aménagement, urbanisme, paysages / Commission tourisme AREA (propriétaire du terrain) Communes concernées

<u>Action phare</u>	
ACCUEILLIR	1.1 Col du Fau : aire d'accueil « Pays du Trièves »
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CAUE Bureaux d'études (paysagistes, concepteurs+ BET VRD + compétences spécifiques : patrimoine culturel et interprétation..)
Calendrier	Définition du projet : 2015 ? Réalisation : 2016 ?
Coût	Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération Investissement : à définir Partenaires financiers : CG 38 ? Région RA ? Leader ?...
Evaluation	Réalisation du projet
Fiches actions liées	Fiches « portes du Trièves » 1.2, 1.3



col du Fau: sortie d'autoroute A51

Contexte:

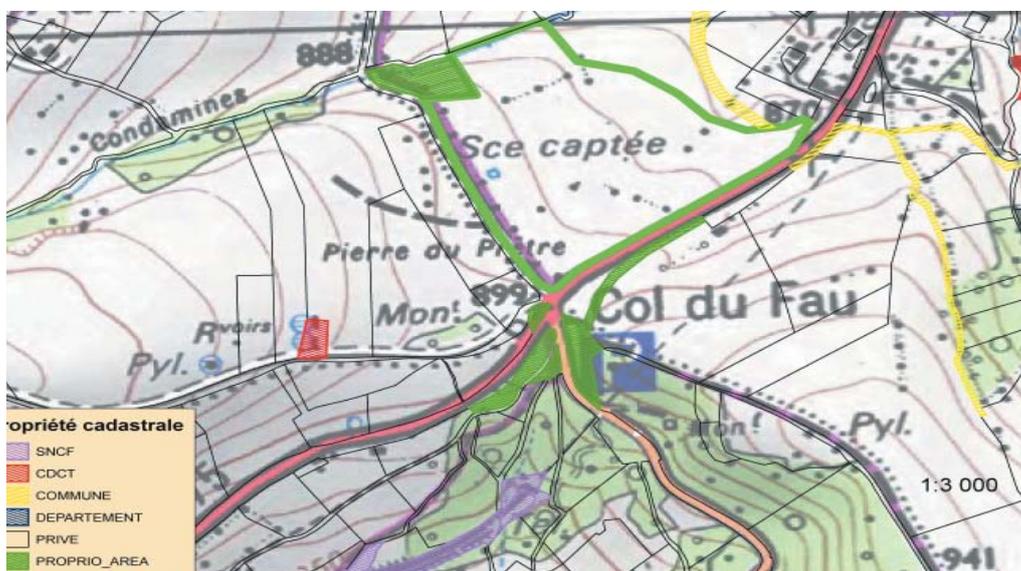
Aujourd'hui : une aire technique autoroutière sans qualité particulière et déconnectée du paysage, un aménagement très sommaire ne permettant pas de comprendre l'intérêt du Trièves. Un image plutôt pénalisante pour le territoire.

Enjeux :

Un paysage remarquable à faire découvrir depuis le col, Des richesses patrimoniales à faire connaître, créer l'envie de découverte, se repérer dans l'espace et faciliter l'interprétation, marquer la bienvenue (par ex. « vous entrez en Trièves, un paysage agropastoral préservé »).

Objectifs:

- Matérialiser les « Portes d'entrée du Trièves » par 3 aires d'accueil « pays du Trièves » :
- Mettre en valeur l'entrée nord du Pays Trièves en lien avec la sortie d'autoroute existante.
- Améliorer la qualité d'accueil en travaillant sur les aménités de l'aire d'accueil, le départ des sentiers de randonnée.
- Permettre l'accès au panorama sur le pays, par un itinéraire de découverte.



col du Fau : plan cadastral



col du Fau: localisation du belvédère sur le cirque de montagnes du Trièves à proximité des réserves

Vers un premier diagnostic du col du Fau

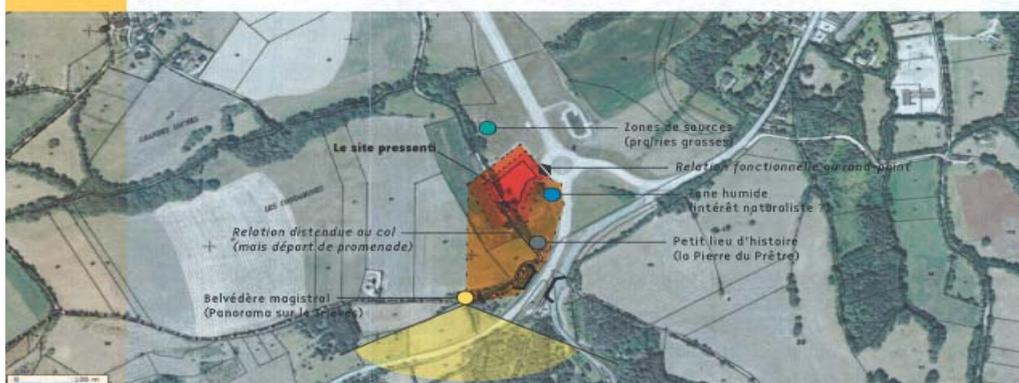
... à l'échelle du site



Vers un premier diagnostic du col du Fau

... à l'échelle du site

- Une relation pratique à la voirie routière (ancienne N75 et A51).
- Une relation moins évidente (demandant un effort) au col.
- Une présence riche de petits et de grands éléments de patrimoine à proximité.
- Des usages et aménagements par défaut banalisent le site : l'espace utilisé est aujourd'hui un non-lieu.



col du Fau: étude préalable de définition pour l'aménagement du site CAUE 38



Aire d'accueil, image de référence: Site classé du Ray Pic réalisation B Rétif itinéraire bis

Plan de Paysage du Trièves / B. Rétif (Itinéraire Bis) & A. Daburon (JAM), juin 2015

Proposition:

Projet d'aménagement et de mise en valeur de l'aire d'accueil du col du Fau :

Aménagement de la plateforme actuelle en fonction de la capacité de stationnement et de la fréquentation escomptée.

Commodités d'usage (toilettes sèches ou équipées, informations générales).

Création d'un cheminement panoramique « paysage du Trièves » : itinéraire de découverte et de liaison au panorama sur le col (convention de passage en lisière des cultures à étudier en amont du projet).

Aménagement ponctuel et conception minimaliste du belvédère : principe d'un mobilier sur mesure de type banc filant permettant d'accueillir des groupes et d'offrir la meilleure vue sur le cirque de montagne.

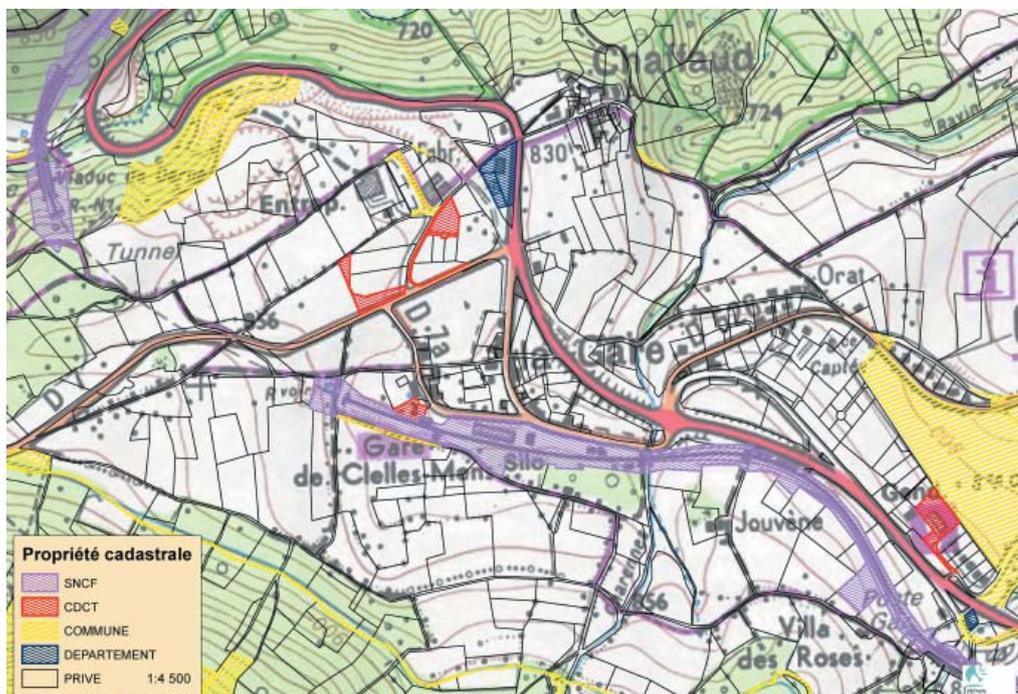
Éléments de signalétique utiles à la présentation et à la compréhension du territoire (clés de lecture ou d'interprétation géographiques, ex : maquette de site ou élément intégré au mobilier du belvédère).

Action phare ACCUEILLIR		1.2 Quartier de la gare de Clelles : aire d'accueil « Pays du Trièves »
Commune concernée	Clelles	
Contexte : opportunités & enjeux	<p><u>Le carrefour stratégique</u> de 2 itinéraires majeurs RD1075 et RD 7 qui traversent le Trièves du nord au sud et d'est en ouest :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porte d'entrée dans la Parc naturel régional du Vercors, - Principal axe de pénétration au cœur du pays en direction de Mens vers l'est, et en direction de Die (Drôme) vers l'ouest. <p>Cette situation n'est actuellement pas ou peu valorisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un paysage routier dominant à atténuer au profit d'un paysage plus identifié Trièves et marquant la qualité d'accueil. - Un site très attractif avec la vue sur le Mont Aiguille qui incite les automobilistes à marquer l'arrêt spontanément - Aucun dispositif d'accueil permettant de se repérer et de prendre connaissance avec ce que peut offrir le pays. - Un réel intérêt intercommunal à répondre à ce besoin par un traitement qualitatif en cohérence avec un projet global sur un périmètre élargi. <p><u>Rappel des enjeux liés à l'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vue emblématique sur le mont Aiguille (protection intégrale du cône de vision au PLU). - Un potentiel de projet s'appuyant sur l'attractivité du quartier d'activités, les perspectives majeures, l'affirmation du caractère route en balcon. - Une opportunité d'intégrer l'aménagement de l'aire d'accueil à une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) axée sur un projet de cadrage paysager et urbain, fédérateur pour tout un périmètre comprenant les abords de la gare, des hôtels, la zone d'activités et les grandes perspectives est et ouest, les abords routiers, une aire d'accueil, les parcelles cultivées et un « jardin du terroir ». - Un paysage remarquable à faire découvrir, des richesses patrimoniales à faire connaître, créer l'envie de découverte, se repérer dans l'espace et faciliter l'interprétation... - L'idée de marquer la bienvenue, « vous êtes en Trièves, un paysage agropastoral préservé » 	
Objectifs	<p>Matérialiser les « Portes d'entrée du Trièves » par 3 aires d'accueil « pays du Trièves » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir la possibilité d'un arrêt prolongé sur un site majeur du Trièves sur l'itinéraire de transit. - Créer un aménagement qualitatif en travaillant sur les aménités de l'aire d'accueil, le départ des sentiers de randonnée... - Permettre l'accès au panorama sur le pays, par un itinéraire de découverte. 	
Contenu	<p>Projet d'aménagement et de mise en valeur de l'aire d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une implantation judicieuse en relation forte avec le contexte (en cohérence avec l'existant et l'organisation future du quartier. Une OAP serait nécessaire au PLU pour l'ensemble de ce secteur). - Éléments de programme pour un aménagement qualitatif : commodités d'usage (toilettes sèches ou équipées, informations générales), éléments de signalétique utiles à la présentation et à la compréhension du territoire (clés de lecture ou d'interprétation géographiques, ex : maquette de site ou élément intégré au mobilier du belvédère), associer la création d'un « jardin du terroir »... 	
Feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe de travail en collaboration avec les élus de Clelles. - Définir des éléments de programme d'aménagement (commodités + panorama + départ de sentiers de randonnée) en groupe de travail CCT avec la paysagiste conseil. - Définir des éléments de faisabilité (maîtrise foncière, relevé topographique, gestion de la fréquentation, maintenance...). - Assurer la cohérence et l'articulation avec l'étude de cadrage urbain et paysager du secteur (projet d'OAP). - Définir un budget d'études et de travaux, - Monter le cahier des charges pour l'étude de maîtrise d'œuvre. - Étude complémentaire de maîtrise d'œuvre (consultation BET concepteur + vrd). - Suivi d'opération : validation de l'avant projet, projet, DCE, travaux, réception des travaux, maintenance. 	

Action phare	
ACCUEILLIR	1.2 Quartier de la gare de Clelles : aire d'accueil « Pays du Trièves »
Engagement des communes et de la CCT	<ul style="list-style-type: none"> - Une culture et une stratégie commune des membres de la Commission sur les attentes et le niveau d'exigence sur le projet, définition des contenus des éléments de programme et du montant prévisionnel des aménagements. - Participation à l'élaboration du cahier des charges et organisation de la consultation de l'étude de conception et de maîtrise d'œuvre. - Suivre l'opération en maîtrise d'ouvrage : validation de l'avant projet, projet, DCE, travaux, réception des travaux, maintenance.
Outils, documentation, opérations de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Charte paysagère 2002 site test Clelles gare (p43-45). - Ressources : diagnostics partagés et cahiers des charges types CAUE Isère. - Références d'aménagement d'aire d'accueil de qualité (tour d'horizon régional). - SCOT , PLU de Clelles.
Maitrise d'ouvrage	Commune de Clelles RFF CCTrièves : à définir
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CAUE, Département, DDT 38, Région Rhône-Alpes Bureaux d'études (paysagistes, concepteurs+ bet vrd + compétences spécifiques : patrimoine culturel et interprétation..)
Calendrier	Définition du projet : 2015 ? Réalisation : 2016, 2017 ?
Coût	Temps d'animation et de chargé d'opération Investissement : à définir
Evaluation	Réalisation du projet
Fiches actions liées	Aires d'accueil « Pays du Trièves » : 1.1 Col du Fau et 1.3 aire du Trièves



Le quartier de la gare de Clelles : un espace stratégique sur l'axe de transit RD1075



Le quartier de la gare de Clelles : plan cadastral



Carrefour RD1075/RD: lieu privilégié pour organiser l'accueil et pour le projet de création d'une "aire d'accueil pays du Trièves"

Contexte:

- une porte d'entrée dans le Parc du Vercors,
- l'axe principal de pénétration au cœur du pays en direction de Mens vers l'est, et en direction de l'ouest vers Die (Drôme),
- un site très attractif avec la vue sur le Mont Aiguille qui incite les automobilistes à marquer l'arrêt spontanément
- aucun dispositif d'accueil permettant de se repérer et de prendre connaissance avec ce que peut offrir le pays.
- un réel intérêt intercommunal à répondre à ce besoin par un traitement qualitatif en cohérence avec un projet global sur un périmètre élargi.

Rappel des enjeux :

- la vue emblématique sur le Mont Aiguille (protection du cône de vision au PLU),
- un potentiel de projet s'appuyant sur l'attractivité du quartier d'activités, les perspectives majeures, l'affirmation du caractère route en balcon,
- une opportunité d'intégrer l'aménagement de l'aire d'accueil à une OAP (orientation d'aménagement programmée) axée sur un projet de cadrage paysager et urbain, fédérateur pour tout un périmètre comprenant les abords de la gare, des hôtels, la zone d'activités et les grandes perspectives est et ouest, les abords routiers, une aire d'accueil, les parcelles cultivées et un « jardin du terroir ».
- un paysage remarquable à faire découvrir, des richesses patrimoniales à faire connaître, créer l'envie de découverte, se repérer dans l'espace et faciliter l'interprétation...
- l'idée de marquer la bienvenue, « vous êtes en Trièves, un paysage agropastoral préservé »,

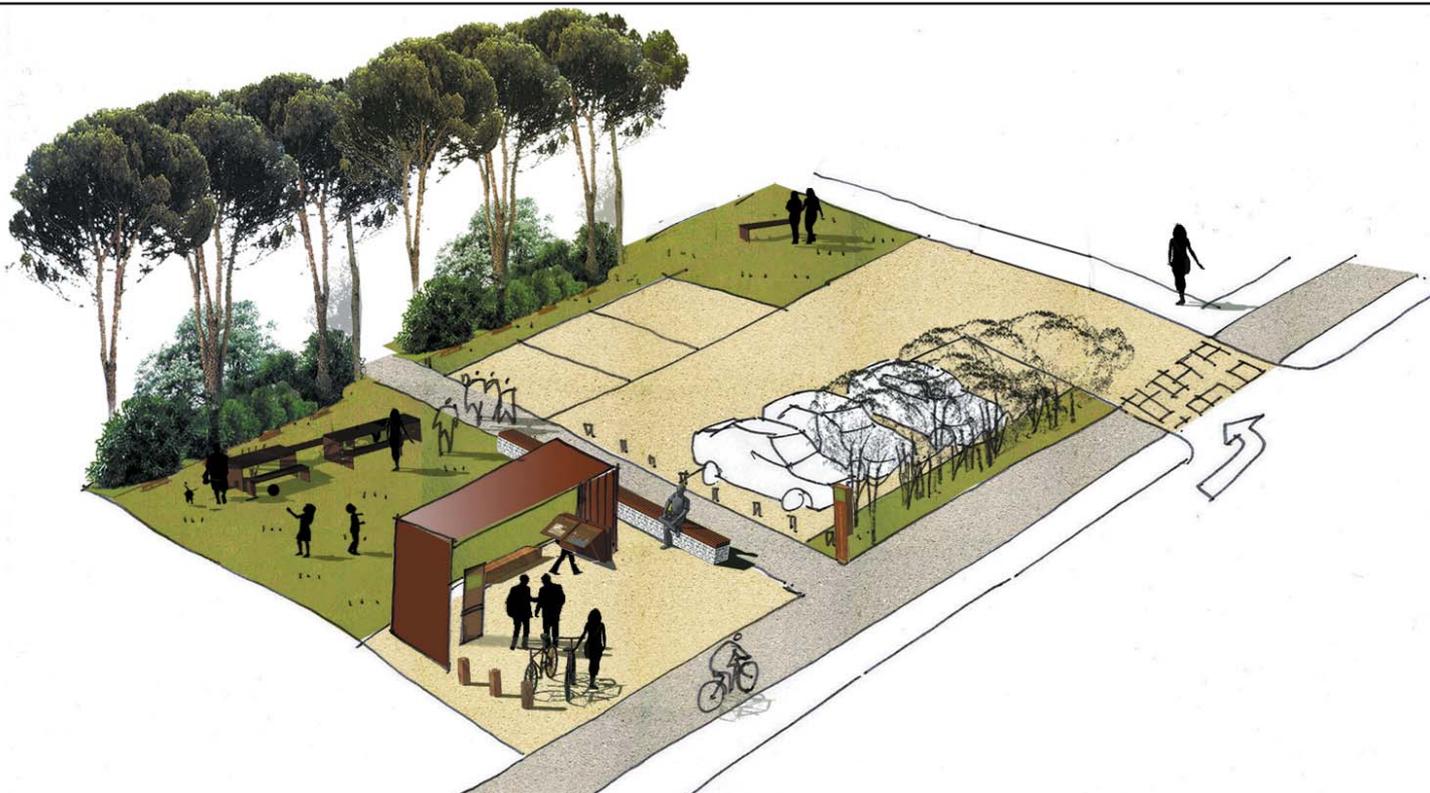


Schéma de principe d'aménagement d'une aire d'accueil (dessin original B Rétif itinéraire bis) à adapter au contexte et aux besoins locaux.



Place de la gare de Clelles :

Projet d'aménagement de l'aire d'accueil et de mise en valeur du site:

Choix d'une implantation judicieuse en relation forte avec le contexte de route en balcon et l'organisation future du quartier gare.
(OAP à prévoir au PLU pour l'ensemble de ce secteur).

Éléments de programme pour un aménagement qualitatif :

- commodités d'usage (stationnement, toilettes sèches ou équipées, informations générales),
- éléments de signalétique utiles à la présentation et à la compréhension du territoire (clés de lecture ou d'interprétation géographiques, ex : maquette de site ou élément intégré au mobilier du belvédère),

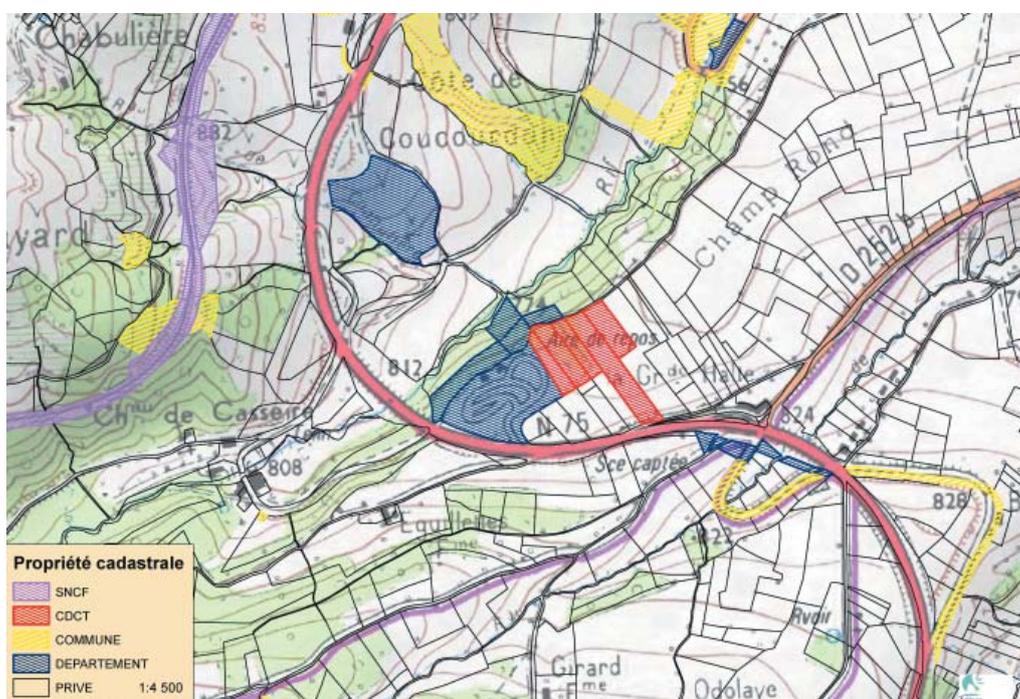


Référence: aménagement de l'accueil, gare d'Estivareille, Livradois Forez, (réalisation David Robin itinéraire bis)

Action phare ACCUEILLIR		1.3 Aire de repos du Trièves : restaurer et valoriser l'aire existante
Commune concernée	Le Monestier-du-Percy	
Contexte : opportunités & enjeux	Bien que son implantation ne soit pas idéale pour constituer un lien fort avec le territoire (pas de vue en balcon sur le cœur du pays, signalétique défectueuse, aménagement très routier), cette aire est pratiquée par de nombreux touristes ou usagers pour faire une pause sur leur itinéraire. C'est la seule aire signalée sur la RD 1075.	
Objectifs	Matérialiser les « Portes d'entrée du Trièves » par 3 aires d'accueil « pays du Trièves » : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'accueil touristique (aménités, différencier l'espace véhicules de l'espace piétons. - Faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves (informations, services, signalétique d'entrée et signalétique d'interprétation... - Permettre l'accès au panorama sur le pays, par un itinéraire de découverte. - 	
Contenu	Projet d'amélioration de l'existant sans travaux de restauration lourds : <ul style="list-style-type: none"> - Revoir la signalétique d'information avec renvoi aux autres sites de visite, - Aménager un cheminement vers le point de vue, - Libérer l'espace devant le chalet guinguette pour permettre un usage réservé aux piétons (terrasse de café) - Offrir de l'information et documentation touristique du Trièves - Vendre des produits locaux - 	
Feuille de route	Mettre en place un groupe de travail pour impulser la réflexion et pour préciser les contenus de : <ul style="list-style-type: none"> - Mission de conception et suivi de réalisation de la signalétique, - Aménagement du sentier et de l'espace piéton en régie, - Coupe d'éclaircie sélective des boisements gênants et gestion pérenne des espaces ouverts. - 	
Engagement des communes et de la CCT	S'appuyer sur les recommandations du paysagiste conseil Respecter la charte graphique communautaire pour la signalétique	
Outils, documentation, opérations de référence	Références d'aménagement d'aire d'accueil de qualité (tour d'horizon régional)	
Maitrise d'ouvrage	A déterminer (Département propriétaire)	
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Communauté de Communes du Trièves : commissions Aménagement / Economie / Tourisme) CAUE (paysagiste conseil) Département Acteurs touristiques et économiques, agriculteurs (produits et filières locales)	
Calendrier	Définition du projet : 2015 ? Réalisation : 2015 ?	
Coût	Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération Investissement : à définir	
Evaluation	Réalisation du projet	
Fiches actions liées	Aires d'accueil Pays du Trièves : 1.1. et 1.2	



Aire du Trièves: entrée depuis la RD1075



Aire du Trièves: plan cadastral, un potentiel foncier permettant un aménagement sobre et attractif



Aire du Trièves: un aménagement existant, des aménités à conforter

Contexte:

Bien que son implantation ne soit pas idéale pour constituer un lien fort avec le territoire (pas de vue en balcon sur le cœur du pays, signalétique défectueuse, aménagement très routier), cette aire est pratiquée par de nombreux touristes ou usagers pour faire une pause sur leur itinéraire. C'est la seule aire signalée sur la RD 1075.

Enjeux:

- améliorer les conditions d'accueil touristique (aménités, différencier l'espace véhicules de l'espace piétons.
- faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves (informations, services, signalétique d'entrée et signalétique d'interprétation...
- permettre l'accès au panorama sur le pays, par un itinéraire de découverte.

Proposition:

Un projet d'amélioration de l'existant sans travaux de restauration lourds :

- revoir la signalétique d'information avec renvoi aux autres sites de visite,
- aménager un cheminement vers le point de vue en tirant profit des terrains de la communauté de communes,
- libérer l'espace devant le chalet guinguette pour permettre un usage réservé aux piétons (terrasse de café séparé des stationnements des véhicules),
- offrir de l'information et de la documentation touristique sur le Trièves,
- développer le point de vente des produits locaux en circuit court avec les agriculteurs,

Action phare	
ACCUEILLIR	1.4 Belvédères du Trièves Restaurer les points vue et perspectives le long des routes en balcon et de la ligne ferroviaire
Commune(s) concernée(s)	Communes traversées par la RD 1075 et autres routes en balcon, ou par la ligne ferroviaire
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Sur la RD 1075 notamment, les vues sont peu perceptibles suite à la multiplication des micro-boisements et aux aménagements routiers. Il en est de même pour de nombreux axes routiers du Trièves.</p> <p>Au gré des aménagements routiers successifs de l'ancienne route nationale qui traverse le Trièves du nord au sud, de nombreux délaissés routiers ont été créés.</p> <p>De la route nationale initiale en balcon qui épousait les contours des montagnes et offrait des vues remarquables sur le cœur du Trièves, il reste quelques reliques qui ont échappé aux opérations de rectification des virages et de profils en déblais/remblais, témoins de ce que fut l'ancienne route reconnaissable à ses alignements d'érables.</p> <p>Les délaissés n'étant plus entretenus, ils ont fini par se boiser pour devenir des écrans opaques qui occultent toutes les perspectives intéressantes.</p> <p>Le paysage actuel de la RD 1075 est un paysage routier avec ses stations services, relais routiers, services techniques, abords en déblai et en remblai. Trouver un point de vue panoramique pour faire une belle photographie du Trièves est un exercice quasi impossible en 2014.</p> <p>Les enjeux sont comparables pour d'autres routes du Trièves (par ex. Monestier-Mens)</p> <p>Depuis la voie ferrée, les vues sont de la même manière bouchées par la multiplication des boisements.</p> <p>Il est aujourd'hui envisageable de restaurer les perspectives sur le Trièves en procédant à des coupes des boisements gênants.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir les vues panoramiques, - Faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves... - Retrouver la route touristique en balcon, et valoriser l'attrait touristique du train
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une « action vitrine » pour engager une dynamique. - Réaliser des coupes d'éclaircie sélective des boisements gênants et une gestion pérenne des espaces ouverts. - Organiser des chantiers de coupe et de valorisation du bois (production de bois d'œuvre pour du mobilier extérieur ou de piquets agricoles, production de plaquettes pour le chauffage et de bois raméal fragmenté pour l'agriculture). - Assurer une gestion pérenne par taillis à rotation courte.
Feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les entreprises locales sur ce type d'interventions. - Recenser les sites prioritaires le long de la RD et de la voie ferrée (par ex. les extrados des virages de la RD 1075). - Pour le choix des « fenêtres » à ouvrir, intégrer le critère « nuisances sonores » que la végétation absorbe. - Établir avec le Conseil général de l'Isère, gestionnaire des routes, un plan de secteur. - Définir les bornages sur les parcelles à couper. - Réaliser une « action vitrine », sous forme d'un « chantier pilote » associant le CG 38, la filière forestière et la filière agricole sur les secteurs prioritaires de Monestier de Percy, Le Percy et St Michel les Portes, en lien avec TEPOS (expérimentations, journées de démonstration techniques, test différents matériels...). - Mettre en place un plan de gestion : planifier à 3 ans, coordonner les chantiers sur les autres sites. - Informer, communiquer
Engagement des communes et de la CCT	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les compétences locales (agriculteurs, forestiers, acteurs de la filière bois énergie), et sur les entreprises de transformation du bois du Trièves. - Etablir un cahier des charges permettant un chantier respectueux de l'environnement et des paysages (coupe sélective, maintien des arbres remarquables, maintien de site refuge pour la faune, exploitation raisonnée pour éviter les effets de saccage, fréquences d'intervention...).

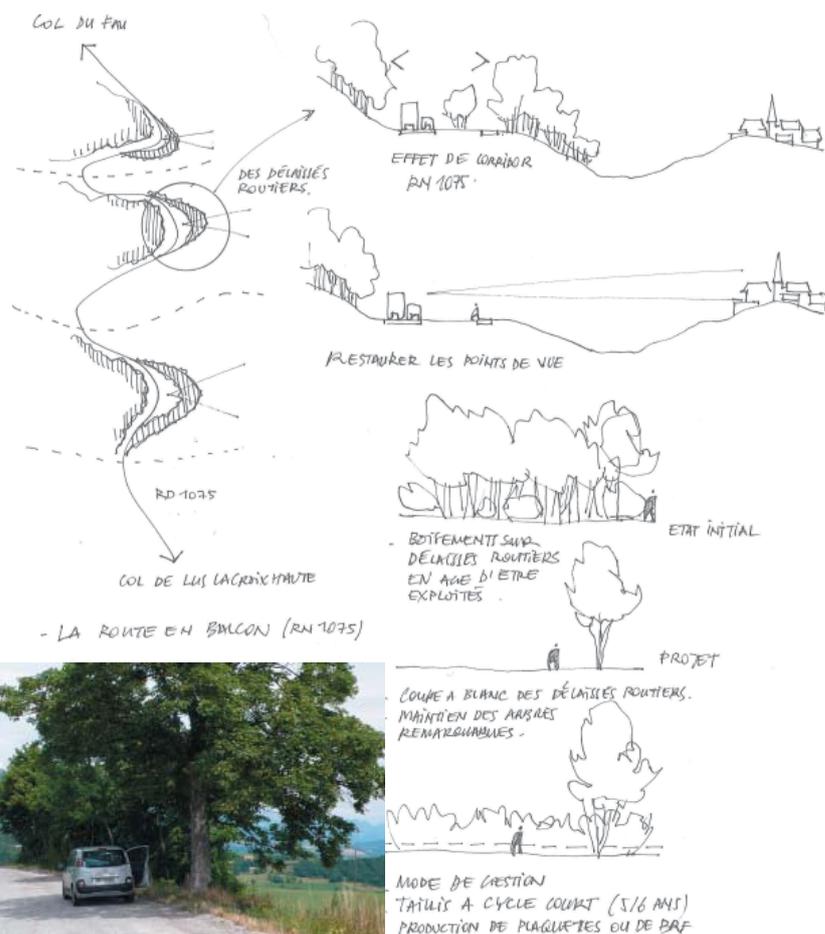
Action phare	
ACCUEILLIR	1.4 Belvédères du Trièves Restaurer les points vue et perspectives le long des routes en balcon et de la ligne ferroviaire
Outils, documentation, opérations de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Mission haies région Auvergne, - Journées de démonstration avec le PNR Livradois Forez - Opération d'ouverture de fenêtres paysagères du PNRV - Fiches techniques de l'association arbres et haies et l'association française d'agroforesterie AGROOF - Fiches techniques d'entretien des abords des voies RFF SNCF
Maitrise d'ouvrage	A définir : Entreprises ? Département ?
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CCTrièves, Communes concernées CG38
Calendrier	Définition du projet : 2015 ? Réalisation chantier pilote : automne 2015 ?
Coût	Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération Investissement : à définir Partenaires financiers : CG 38 ?
Evaluation	Travaux d'ouverture paysagère réalisés : nombre de sites, linéaires traités...
Fiches actions liées	Fiche 2.1 « Opération lisières »

1.4 Belvédères du Trièves

Restaurer les points vue et perspectives sur les routes en balcon et de la ligne ferroviaire



Vue panoramique sur le coeur du Trièves depuis la route en balcon



Délaissé routier sur l'ancienne route nationale offrant un point de vue à la hauteur du Percy

Contexte:

Sur la RD 1075 les vues sont peu perceptibles suite à la multiplication des micro-boisements et aux aménagements routiers. Il en est de même pour de nombreux axes routiers du Trièves et de la voie ferrée.

Proposition:

- ouvrir les vues panoramiques,
- faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves...
- restaurer l'attrait touristique de la route en balcon,
- valoriser l'attrait touristique du train,
- réaliser une « action vitrine » pour engager une dynamique
- réaliser des coupes d'éclaircie sélective des boisements gênants - organiser des chantiers de coupe et de valorisation du bois
- assurer une gestion pérenne par taillis à rotation courte,
- réaliser un chantier pilote pour engager une dynamique avec les acteurs de la filière bois et les agriculteurs.

Action complémentaire	
ACCUEILLIR	
1.5 Accueillir « au village » Entrées de villages et hameaux, espaces publics	
Commune(s) concernée(s)	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	Certains espaces à l'entrée des villages n'offrent pas toujours une image très avenante. Les abords des carrefours ou des ponts forment de petites places utilisées pour stocker des matériaux ou servir de point de tri sélectif. Ces équipements s'imposent en premier plan des vues sur le village et ne donnent pas toujours une bonne image, certains les nomment « les points noirs ». Avec peu de moyens, il est possible de soigner ces espaces comme on peut l'envisager pour d'autres espaces publics comme les places au cœur des villages. La sécurité dans les déplacements et cheminements quotidiens au village est une déclinaison de cette qualité d'accueil, et relève de cette même démarche.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie quotidienne au village (déplacements et stationnement, sécurité, cheminements, points de tri sélectif...) et d'accueil touristique (informations utiles, permettre l'arrêt). - Faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves (informations, services, signalétique d'entrée et signalétique d'interprétation... - Connecter aux départs de sentiers de randonnée.
Contenu	<p>Espaces publics, entrées de villages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des aménagements légers, de bon sens, visant à mieux intégrer les conteneurs et à permettre un usage pour les piétons avec du mobilier (bancs et tables). - Utiliser des matériaux et végétaux locaux et de proximité. - Maintenir la polyvalence des fonctions (attendre le bus, stationner, faire un demi tour, entreposer du bois, des matériaux pour l'entretien de routes...). - Communiquer grâce à une signalétique d'information pratique avec renvoi aux autres sites de visite (carte et informations pratiques, commerces, animations culturelles et services de proximité). <p>Sécurisation des traversées de village</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la réflexion collective intercommunale sur les outils, matériaux, et aménagements adaptés aux villages
Feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une charte graphique commune pour la signalétique d'information en Trièves. - Réaliser les aménagements d'accompagnement en régie (élagage sélectif, enfouissement des conteneurs, plantation de haies, dispositif de rangement des matériaux, gestion pérenne des abords, traitement perméable des sols... - Organiser des chantiers participatifs encadrés pour la réalisation des petits aménagements.
Engagement des communes et de la CCT	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les recommandations du paysagiste conseil du CAUE, s'adapter à chaque situation. - Respecter la charte graphique communautaire pour la signalétique
Outils, documentation, opérations de référence	Voir références locales jointes (Cordéac, Mens)
Maitrise d'ouvrage	Communes
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Bureau d'études pour des projets importants : compétences paysage, urbanisme, vrd... CAUE, paysagiste conseil. Département
Calendrier	Au fil des demandes et besoins identifiés, dès 2015.
Coût	Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération. Investissement : à définir.
Evaluation	Nombre de projets accompagnés, réalisations devenant « références de bonnes pratiques».
Fiches actions liées	3.3 Référenciel de bonnes pratiques.



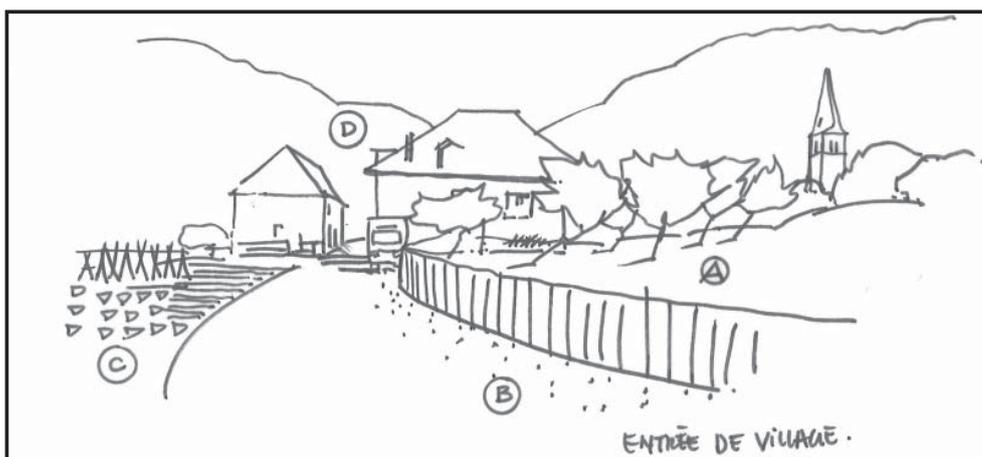
Entrée de village remarquable avec des haies et des alignements d'arbres et des prés vergers,



Carrefour avec aire de manœuvre et containers pour le tri sélectif



Carrefour avec aire de manœuvre et containers pour le tri sélectif



Les abords des carrefours ou des ponts forment de petites places utilisées pour stocker des matériaux ou servir de point de tri sélectif. Ces équipements s'imposent en premier plan des vues sur le village et ne donnent pas toujours une bonne image, certains les nomment « les points noirs ». Avec peu de moyens, il est possible de soigner ces espaces comme on peut l'envisager pour d'autres espaces publics comme les places au cœur des villages.

Objectifs:

Améliorer les conditions de vie quotidienne au village (déplacements et stationnement, sécurité, cheminements, points de tri sélectif) et d'accueil touristique (informations utiles, permettre l'arrêt).

Faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves (informations, services, signalétique d'entrée et signalétique d'interprétation...

Connecter les départs de sentiers de randonnée.

Propositions:

- prévoir des aménagements légers, de bon sens, visant à mieux intégrer les conteneurs et à permettre un usage pour les piétons avec du mobilier (bancs et tables),

- utiliser des références locales pour les aménagements (matériaux et végétaux trouvés à proximité, Roissard et Tréminis présentent des entrées de village remarquables

- maintenir la polyvalence des fonctions (attendre le bus, stationner, faire un demi tour, entreposer du bois, des matériaux pour l'entretien de routes...)
- sécuriser les traversées de village,

- encourager la réflexion collective intercommunale sur les outils, matériaux, et aménagements adaptés aux villages

Action complémentaire	
ACCUEILLIR	
1.6 Un lieu culturel et cultural « Le jardin des cultures du Trièves », ou le « jardin agricole »	
Commune concernée	Cielles
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Le Trièves est connu pour ses productions agricoles de qualité (le blé panifiable et la farine du Trièves, l'agneau du Trièves...), une qualité portée par toute une profession.</p> <p>L'histoire du Trièves fait apparaître des caractères d'exception dans le monde rural qui ont forgé son identité, son patrimoine, son paysage. Un des aspects de cette épopée agricole concerne la diversité des cultures présentes dans le pays : les plantes tinctoriales, la plantes médicinales, la vigne, les vergers fruitiers, les céréales, les cultures fourragères, les oléagineux et les protéagineux..</p> <p>Ici, mieux qu'ailleurs, il est encore possible de comprendre cette diversité à travers les motifs que représente cette mosaïque agricole au gré des saisons.</p> <p>L'idée de faire revivre cette richesse et de rassembler cette diversité en un même lieu qui soit suffisamment évocateur, c'est l'idée du jardin des cultures. Ce jardin conçu comme un « échantillon de paysages » du Trièves, serait accessible à tous et présenté comme un avant goût à la découverte du pays pour faire envie, faire connaître les productions agricoles et inviter au voyage,</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves. - Promouvoir les activités agricoles et les initiatives du pays (groupes d'agriculteurs, centre de ressource sur l'agro-écologie Terre vivante). - Communiquer sur l'exception culturelle et l'épopée agricole du Trièves, patrimoine vivant.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lieu culturel et cultural, outil de lien social pour les habitants présentant la diversité des paysages agricoles et des terroirs à travers l'histoire de l'agriculture du Trièves, l'évolution des productions du terroir et la singularité du Trièves, conçu comme relais avec les initiatives du cœur de pays (Terre vivante, les Pousses Vertes, les vigneron,)... pour créer un espace à visiter. - Choisir un lieu stratégique : le quartier gare de Cielles par exemple, qui permettrait, en lien avec la création d'une aire d'accueil, de pérenniser le cône de vision sur le Mont Aiguille et de mettre en valeur la zone d'activité.
Feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> - Engager un débat ouvert sur le sujet, avec les acteurs locaux intéressés et les acteurs touristiques. - Définir le projet, l'organisation, les éléments de programme, la faisabilité, le site et le foncier... - Concevoir l'aménagement du jardin. - Réaliser (chantier participatif).
Engagement des communes et de la CCT	S'appuyer sur la commission agricole comme relais et soutien au montage de l'opération, et sur les partenaires locaux motivés.
Outils, documentation, opérations de référence	Les jardins comme outils de promotion d'un territoire et lieu de rencontre.
Maitrise d'ouvrage	CCTrièves ? Associations locales ?
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Concepteur Référénts locaux (Terre vivante, les Pousses Vertes, les vigneron du Trièves, les agriculteurs...). Chambre d'agriculture, CAUE, PNRV
Calendrier	A définir
Coût	Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération Investissement : à définir
Evaluation	Emergences de porteurs locaux, réalisation du projet, communication autour du projet.
Fiches actions liées	Fiches « Portes du Trièves » 1.1 Col du Fau ou 1.2 Cielles, Fiche 2.2 Soutien aux initiatives locales au service du paysage.



Choisir un lieu stratégique : le quartier gare de Clelles par exemple, qui permettrait, en lien avec la création d'une aire d'accueil, de pérenniser le cône de vision sur le Mont Aiguille et de mettre en valeur la zone d'activité.



Un espace ouvert encore tenu par l'agriculture entre le hameau de la gare et la zone artisanale



Promouvoir les activités agricoles et les initiatives du pays (groupes d'agriculteurs, centre de ressource sur l'agro-écologie Terre vivante, l'association les pousses vertes, les vigneron)

Contexte:

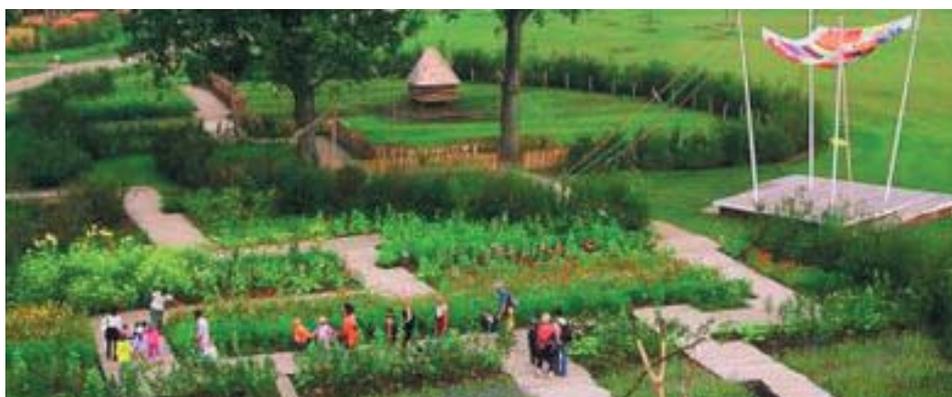
L'histoire du Trièves fait apparaître des caractères d'exception dans le monde rural qui ont forgé son identité, son patrimoine, son paysage. Un des aspects de cette épopée agricole concerne la diversité des cultures présentes dans le pays : les plantes tinctoriales, les plantes médicinales, la vigne, les vergers fruitiers, les céréales, les cultures fourragères, les oléagineux et les protéagineux...

Ici, mieux qu'ailleurs, il est encore possible de comprendre cette diversité à travers les motifs que représente cette mosaïque agricole au gré des saisons.

L'idée de faire revivre cette richesse et de rassembler cette diversité en un même lieu qui soit suffisamment évocateur, c'est l'idée du jardin des cultures. Ce jardin conçu comme un « échantillon de paysages » du Trièves, serait accessible à tous et présenté comme un avant goût à la découverte du pays pour faire envie, faire connaître les productions agricoles et inviter au voyage.



Références analogues: festival à la ferme "Polycultures" à Vernant (Loire)



Références analogues: Mosaic, jardin des cultures, parc de la Deule à Lille



Références analogues: festival à la ferme "Polycultures" à Vernant (Loire)



Références analogues: parc agro forestier expérimental à Clay Souilly (Seine et Marne)

Proposition:

- faire un lien plus évident avec le Pays du Trièves...

- promouvoir les activités agricoles et les initiatives du pays (groupes d'agriculteurs, centre de ressource sur l'agro-écologie Terre vivante, l'association les pousses vertes, les vigneron),
- communiquer sur l'exception culturelle et l'épopée agricole du Trièves, patrimoine vivant,

Contenu:

Créer un lieu culturel et cultural, outil de lien social pour les habitants présentant la diversité des paysages agricoles et des terroirs à travers l'histoire de l'agriculture du Trièves, l'évolution des productions du terroir et la singularité du Trièves, conçu comme relais avec les initiatives du cœur de pays (Terre vivante, les Pousses Vertes, les vigneron,...) pour créer un espace à visiter.

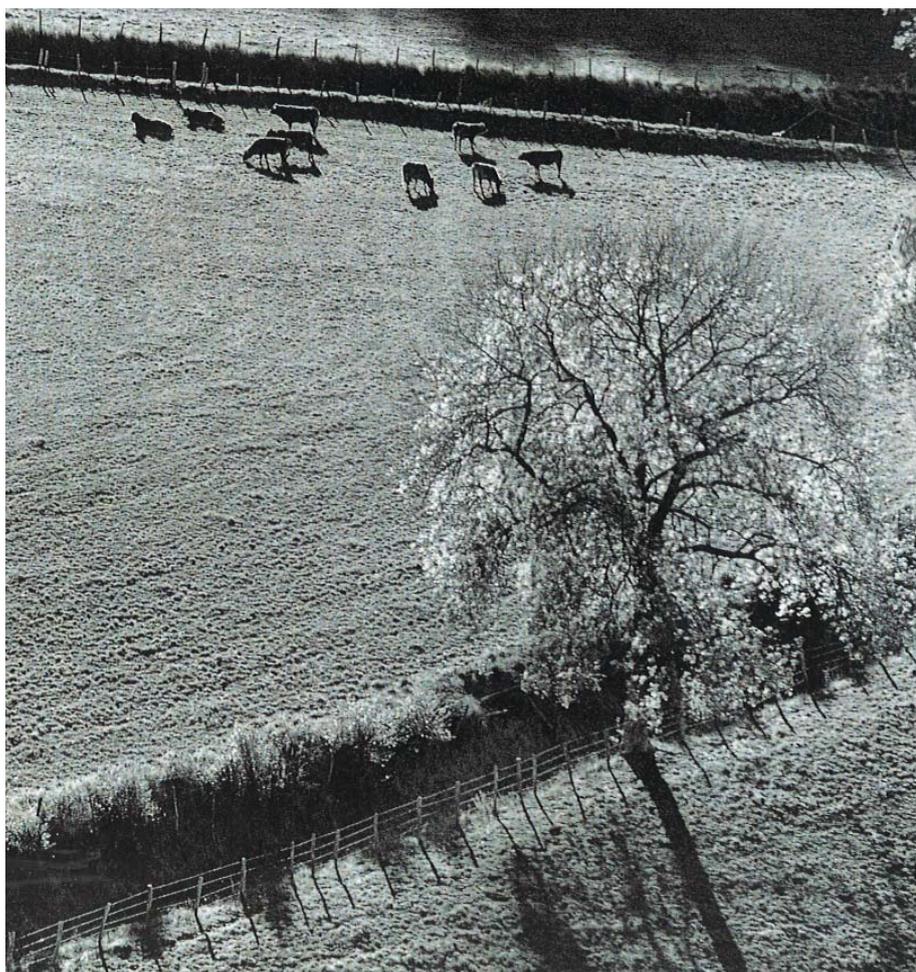
Objectif de qualité paysagère n°2 : Gérer l'espace

Orientations		Objectif 2 : GÉRER L'ESPACE				
Enjeux	<p>Le paysage du Trièves est marqué par une alternance d'espaces ouverts entretenus par les activités agricoles et d'espaces dits « fermés » occupés par les boisements de talweg et la forêt de montagne.</p> <p>Les espaces ouverts sont maintenus par l'action soutenue des agriculteurs depuis des siècles. Les espaces ouverts sont diversifiés, ils regroupent les grandes cultures, les prairies de fauche, les pâturages extensifs, les estives, les landes, les prairies humides, le tout structuré par des linéaires de haies, des arbres isolés et des bandes boisées qui forment un bocage arboré ouvert propre au Trièves. Cette organisation du paysage est une signature du relief accidenté qui génère cette partition et multiplie les situations de lisières, les situations d'écotones facteurs de diversité biologique. Les surfaces boisées ont augmenté en 60 ans sous l'effet conjoint d'une déprise agricole sur les versants les plus pentus et du manque ou de la difficulté d'entretien le long des infrastructures (chemins, routes, voie ferrée) toujours en raison de terrains à forte pente moins mécanisables. Alors que les agriculteurs assuraient l'entretien des tours de parcelle, des haies, des lisières et des chemins, les autres espaces ont vu leurs surfaces boisées se développer au point de constituer des écrans denses. Le paysage s'est progressivement fermé, gommant les perspectives principales sur les espaces ouverts qui conditionnent l'attractivité du territoire.</p> <p>Le linéaire que représentent les haies, les bandes boisées, les ripisylves, les bords de chemins, de route et de voie ferrée et les lisières forestières est considérable à l'échelle du Pays.</p> <p>Les tours des parcelles et les chemins qui ont toujours fait l'objet d'une attention des agriculteurs posent des problèmes d'entretien. Ce constat vient renforcer une tendance plus ancienne encore liée à la déprise par abandon progressif des pentes avec le recul de l'élevage extensif. Le paysage se compartimente et se ferme de plus en plus.</p> <p>Face aux difficultés croissantes des agriculteurs à entretenir le tour de leurs parcelles et les chemins, un soutien doit être mis en place par la collectivité.</p>					
Objectifs de qualité paysagère	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les vues. - Pérenniser les espaces ouverts du Trièves. - Soutenir les activités agricoles (valoriser les productions locales et les travaux d'entretien de l'espace). - Maintenir la biodiversité. 					
Stratégie	<p>Avec la commission agriculture de la CCTrièves (en cours d'organisation), et en lien étroit avec SITADEL / chambre d'Agriculture : animer, accompagner, soutenir et accompagner les agriculteurs du Trièves et les projets qui concourent au maintien des espaces ouverts et de la biodiversité.</p>					
Actions	<table border="0"> <tr> <td style="padding-right: 20px;"><u>Action phare</u></td> <td>2.1 Opération lisières : gestion/exploitation des linéaires boisés</td> </tr> <tr> <td><u>Action complémentaire</u></td> <td>2.2 Valoriser les productions locales, soutenir les initiatives locales</td> </tr> </table>		<u>Action phare</u>	2.1 Opération lisières : gestion/exploitation des linéaires boisés	<u>Action complémentaire</u>	2.2 Valoriser les productions locales, soutenir les initiatives locales
<u>Action phare</u>	2.1 Opération lisières : gestion/exploitation des linéaires boisés					
<u>Action complémentaire</u>	2.2 Valoriser les productions locales, soutenir les initiatives locales					

Action prioritaire	
GÉRER L'ESPACE	2.1 Opération lisières Gestion / exploitation des linéaires boisés
Commune(s) concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Le linéaire que représentent les haies, les bandes boisées, les ripisylves, les bords de chemins, de route et de voie ferrée et les lisières forestières est considérable à l'échelle du Pays.</p> <p>Les tours des parcelles et les chemins qui ont toujours fait l'objet d'une attention des agriculteurs posent des problèmes d'entretien. Ce constat vient renforcer une tendance plus ancienne encore liée à la déprise par abandon progressif des pentes avec le recul de l'élevage extensif. Le paysage se compartimente et se ferme de plus en plus.</p> <p>Face aux difficultés croissantes des agriculteurs à entretenir le tour de leurs parcelles et les chemins, un soutien doit être mis en place par la collectivité.</p> <p>Cette démarche rejoint celle concernant l'ouverture de belvédères paysagers.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les vues - Pérenniser les espaces ouverts du Trièves - Soutenir les activités agricoles (valoriser les productions locales et les travaux d'entretien de l'espace) - Maintenir la biodiversité
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan de gestion des espaces ouverts, synthèse des critères agricoles, écologiques et paysagers. - Organiser les modes d'entretien de bandes boisées en taillis à rotation courte. - Mettre en réseau / mutualiser les moyens (matériels appartenant aux communes ou aux agriculteurs ou forestiers). - Recycler les rémanents de taille de « linéaires » (haies, lisières, élagage...) comme ressource locale (filière bois énergie, BRF), en relation avec la stratégie TEPOS et les outils prévus dans le programme agro-environnemental (le PAEC a prévu l'entretien de 50 km de haies)
Feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un chantier pilote regroupant les professions concernées pour engager l'action, restitution de l'expérience. - Préciser le porteur de projet : CCTrièves, chambre d'agriculture, SITADEL, groupe d'agriculteurs... - Structurer un projet coopératif, avec la mutualisation des moyens matériel et humains, l'organisation des chantiers, repérage cadastral des parcelles... - Mettre en place un plan de gestion des espaces ouverts, synthèse des critères agricoles, écologiques et paysagers (selon principes du plan de paysage), assorti d'un cahier des charges chantier.
Engagement des communes et de la CCT	S'appuyer sur les référents locaux (les agriculteurs, forestiers, entreprises...) et sur les commissions agricole et bois énergie comme relais et soutien au montage de l'opération.
Outils, documentation, opérations de référence	<p>Mission haies Région Auvergne,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantiers de démonstration PNR Livradois Forez, - Plan de gestion pour une reconquête des espaces ouverts (charte architecturale et paysagère de la montagne Thiernoise PNR Livradois Forez, itinéraire bis)
Maitrise d'ouvrage	CCTrièves (commissions agriculture et bois énergie)
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Communes, porteurs de projets : agriculteurs, forestiers, entreprises de travaux forestiers Chambre d'agriculture, agriculteurs, ONF, PNRV Ecologues...
Calendrier	<p>Définition du plan de gestion : 2015-2016</p> <p>Coordination de l'opération, mutualisation des moyens : 2015-2016</p> <p>Réalisation du chantier pilote: 2016 ?</p>
Coût	<p>Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération</p> <p>Investissement : à définir</p>
Evaluation	Réalisation d'opérations
Fiches actions liées	<p>Fiche 1.4 : Belvédères</p> <p>Actions de la charte forestière, programme TePos</p>



Paysage de cultures céréalières en clairière caractéristique du Trièves



Le rôle de l'élevage dans l'entretien des espaces ouverts)

Contexte:

Le linéaire que représentent les haies, les bandes boisées, les ripisylves, les bords de chemins, de route et de voie ferrée et les lisières forestières est considérable à l'échelle du Pays.

Les tours des parcelles et les chemins qui ont toujours fait l'objet d'une attention des agriculteurs posent des problèmes d'entretien. Ce constat vient renforcer une tendance plus ancienne encore liée à la déprise par abandon progressif des pentes avec le recul de l'élevage extensif. Le paysage se compartimente et se ferme de plus en plus.

Face aux difficultés croissantes des agriculteurs à entretenir le tour de leurs parcelles et les chemins, un soutien doit être mis en place par la collectivité.

Cette démarche rejoint celle concernant l'ouverture de belvédères paysagers.



Paysage de cultures céréalières et fourragères en clairière caractéristique du Trièves



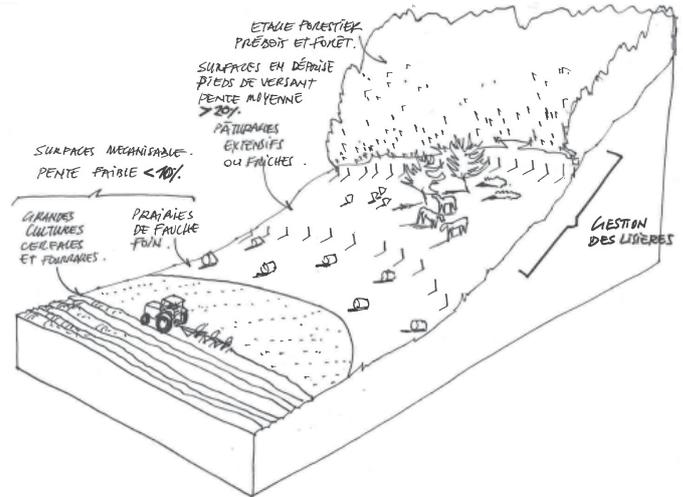
Objectifs:

- Restaurer les vues
- Pérenniser les espaces ouverts du Trièves
- Soutenir les activités agricoles (valoriser les productions locales et les travaux d'entretien de l'espace)
- Maintenir la biodiversité,
- Mutualiser le matériel spécialisé pour l'entretien des haies arborées (lamiers, broyeurs...),
- Organiser des chantiers groupés avec les agriculteurs, les entreprises spécialisées, les forestiers.

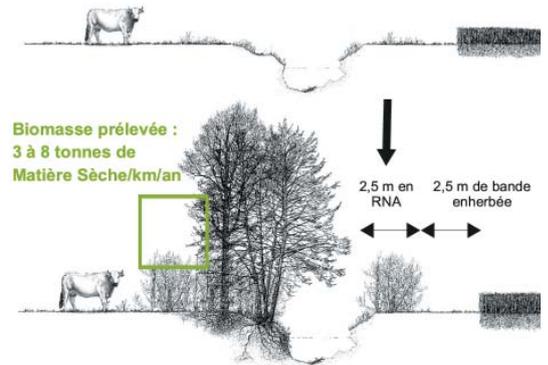
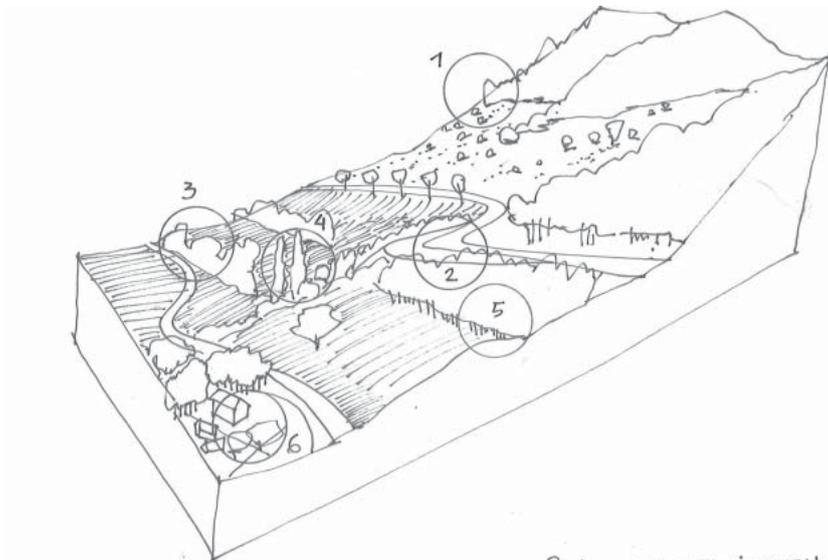
Localisation des linéaires à entretenir en priorité:

A- Haies champêtres B- Pieds de versants et près bois C- Lisières forestières

1- Grandes cultures 2- Pâturages 3- Prairies et landes de versant 4- Forêts 5- Estives



Bocage ouvert caractéristiques des espaces de piémont du Trièves et gestion différenciée



Biomasse prélevée :
3 à 8 tonnes de
Matière Sèche/km/an

Propositions:

- restaurer les vues
- Pérenniser les espaces ouverts du Trièves,
- soutenir les activités agricoles (valoriser les productions locales et les travaux d'entretien de l'espace),
- maintenir la biodiversité,
- élaborer un plan de gestion des espaces ouverts, synthèse des critères agricoles, écologiques et paysagers.
- organiser les modes d'entretien de bandes boisées en taillis à rotation courte,
- mettre en réseau / mutualiser les moyens (matériels appartenant aux communes ou aux agriculteurs ou forestiers).
- recycler les rémanents de taille des linéaires boisés (haies, lisières, élagage), la biomasse comme ressource locale (filière bois énergie, filière agricole litière, BRF, compost, gaz naturel) en relation avec la stratégie TEPOS.

2 MODES DE TRAITEMENT
DES LISIÈRES -

SUR SECTEURS MÉCANISABLES:

- 1- ENTRETIEN DE LA LISIÈRE FORESTIÈRE OU DES HAIES HAUTES AU LAMIER.

SUR SECTEURS DE FORTES PENTES :

- 2- ENTRETIEN DE LA LISIÈRE FORESTIÈRE PAR RÉCÉPAGE EN BANDE PRODUCTION DE BOIS ÉNERGIE. ET MAINTIEN D'UN BOURLET FORESTIER FAVORABLE À L'ÉCOTOPIE

Différents modes de gestion des lisières en fonction des situations

1-Lisière forestière 2- Bords des routes 3- Bords des chemins 4- Boisement de combe

Action complémentaire	
GÉRER L'ESPACE	2.2 Valoriser les productions locales Soutien aux initiatives locales
Commune(s) concernée(s)	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	L'agriculture joue un rôle essentiel pour le Trièves tant dans la qualité des productions que dans la qualité des paysages, les deux étant intimement liés. L'agriculture biologique y est plus qu'ailleurs développée et renforce cette image du travail sur la qualité et d'une dynamique soutenable. Face aux difficultés des agriculteurs et au potentiel de développement, un soutien aux initiatives doit pouvoir être mis en place pour répondre aux enjeux de bien commun (filières courtes, maintien de l'agriculture, aide aux installations, lien fort entre produits et paysages, entretien des espaces, biodiversité).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant l'agriculture de haute qualité, faire valoir les liens « produits de qualité / paysages de qualité » (cf. la loi d'avenir sur l'agriculture). - Restaurer la diversité des cultures. - Entretien des espaces ouverts (élevage extensif, estives, chantiers lisières, reconquêtes de versants...). - Développer la filière bois énergie avec une exploitation raisonnée de la ressource de biomasse (soumis à un plan de gestion écologique). - Développer le concept du territoire à haute valeur naturelle qui maintient et restaure la biodiversité, qui préserve les milieux (réouverture des milieux sur les zones Natura 2000, MAEC).
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Communication autour du thème « produits de qualité / paysages de qualité ». - « Labellisation » prairies naturelles fleuries haute qualité, réouverture des milieux sur les zones Natura 2000. - Soutien aux filières courtes (maraîchage biologique de proximité, cantines scolaires...). - Maîtrise du foncier (AFAF), aide aux nouvelles installations. - Développer l'agro-écologie, promouvoir l'action de formation en écologie pratique et en agro-écologie de Terre vivante comme référence locale et européenne. - Aide à l'expérimentation de l'agro-foresterie avec la chambre d'agriculture (animation sur le long terme). - Actions de sensibilisation type « chantiers participatifs » (cf. programme annuel Atelier Local du Paysage). - MAEC (mesures agri-environnementales et climatiques).
Feuille de route	Journées de formation action en agro-écologie, agroforesterie, atelier de transformation, animations scolaires,
Engagement des communes et de la CCT	S'appuyer sur les référents locaux (les agriculteurs, transformateurs, filières courtes) et la commission agricole comme relais,
Outils, documentation, opérations de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture, SITADEL - GRAB (groupes d'agriculteurs biologiques) - Terre vivante et associations locales, - Association française d'agroforesterie
Maitrise d'ouvrage	En fonction des projets : CCTrièves, Chambre d'agriculture, SITADEL, agriculteurs, collectifs...
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CCTrièves : animation, coordination, recherche de financements (commissions agricole + économie) Chambre d'agriculture, SITADEL, agriculteurs, collectifs agricoles (CUMA, Valcetri, Biopanier...), communes, PNRV...
Calendrier	En fonction des projets
Coût	Fonctionnement : temps d'animation et de chargé d'opération Investissement : à définir
Evaluation	Nombre et types de projets accompagnés
Fiches actions liées	Fiche 1.6 Jardin des cultures du Trièves



Création du verger conservatoire représentatif des variétés anciennes des fruitiers du Trièves et replantation de vignes par l'association Vignes et vigneron



Culture maraîchère biologique en circuit court pour la consommation locale

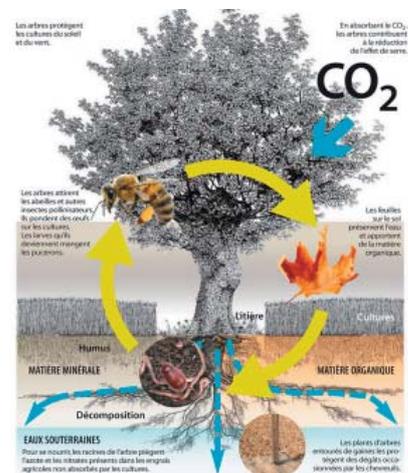


Parcelles de cultures conduites en agroforesterie, associer la production de céréales à celle du bois d'oeuvre

L'agriculture joue un rôle essentiel pour le Trièves tant dans la qualité des productions que dans la qualité des paysages. L'agriculture biologique y est plus qu'ailleurs développée et renforce cette image du travail sur la qualité et d'une dynamique soutenable. Face aux difficultés des agriculteurs et au potentiel de développement, un soutien aux initiatives doit pouvoir être mis en place pour répondre aux enjeux de bien commun (filières courtes, maintien de l'agriculture, aide aux installations, lien fort entre produits et paysages, entretien des espaces, biodiversité).

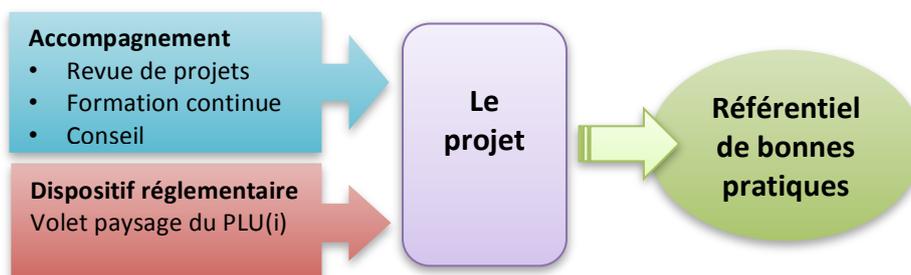
Proposition:

- Mettre en avant l'agriculture de haute qualité, faire valoir les liens « produits de qualité / paysages de qualité » (cf. la loi d'avenir sur l'agriculture, communication)
- Restaurer la diversité des cultures ,
- Entretien des espaces ouverts (élevage extensif, estives, chantiers lisières, reconquêtes de versants...),
- Développer la filière bois énergie avec une exploitation raisonnée de la ressource de biomasse (soumis à un plan de gestion écologique),
- Développer le concept du territoire à haute valeur naturelle qui maintien et restaure la biodiversité, qui préserve les milieux (réouverture des milieux sur les zones Natura 2000, MAEC),



Objectif de qualité paysagère n°3 : Habiter

Orientations		Objectif 3 : HABITER
Enjeux	<p>La qualité paysagère du Trièves relève de deux enjeux majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La <u>préservation des espaces agricoles</u> : permettre l'accès au foncier, favoriser l'activité agricole dans la diversité de ses pratiques (élevage, cultures, maraîchage...), garante de la qualité des paysages et du maintien des espaces ouverts. - La <u>maîtrise du développement urbain</u> : pour préserver les espaces agricoles, pour des extensions urbaines et une qualité architecturale en harmonie avec les hameaux ou des villages. <p>Les leviers se situent à deux niveaux :</p> <p><u>Au niveau réglementaire</u> :</p> <p>La loi ALUR traduit dans le droit français un des engagements majeurs de la Convention européenne du paysage : l'obligation de formuler des objectifs de qualité paysagère. Le plan de paysage du Trièves décline des objectifs. L'enjeu réside dans leur prise en compte comme « dénominateur commun » du projet de territoire exprimé dans le Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ou d'un PLU intercommunal, ainsi qu'à l'échelon territorial supérieur, dans le SCOT de la Région Urbaine Grenobloise (à laquelle est rattaché le Trièves) et aussi dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) rhônalpin (trames vertes et bleues).</p> <p><u>Au niveau de l'accompagnement des projets</u> : par le développement d'outils de conseil, d'animation, de sensibilisation, et de formation.</p>	
Objectifs de qualité paysagère	<p>Prendre en compte de la qualité paysagère au sein de chaque projet, comme éléments d'une « culture commune Triévoise ». Cette culture commune se décline à toutes les échelles des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets de territoire, à l'échelle communale et intercommunale - Projets d'aménagement urbain ou villageois - Projets de construction, de réhabilitation, - Aménagements privés de tous ordres. <p>Au quotidien, faire du paysage une composante qui servira tous les projets... et concevoir tout projet de telle sorte qu'il apporte une « plus-value » au territoire.</p>	
Stratégie	<p>Doter la CCTrièves et plus particulièrement la commission aménagement, urbanisme et paysages, d'outils opérationnels pour accompagner la réalisation de projets de grande qualité paysagère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un dispositif réglementaire - Différentes formes d'accompagnement technique des projets - Une capitalisation des références intéressantes, comme éléments démonstratifs, à effet d'entraînement. 	
Actions	<u>Action phare</u>	3.1 « Volet paysage » des documents d'urbanisme
	<u>Actions complémentaires</u>	3.2 Outils pratiques d'analyse et de conduite des projets 3.3 Référentiel de bonnes pratiques 3.4 Formation continue des élus (lien avec fiche programme culturel annuel) 3.5 Coordination / mutualisation de la consultance paysagère et architecturale en Trièves



Action prioritaire HABITER	
3.1 Volet paysager des documents d'urbanisme <i>« Tronc commun » paysages</i>	
Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Les paysages du Trièves sont un enjeu majeur de son développement, et le « socle » des différents programmes de développement du territoire conduits depuis de nombreuses années, réaffirmés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine Grenobloise.</p> <p>Pour que la prise en compte de cette « exception paysagère » du Trièves soit au cœur des projets d'aménagement sur tout le territoire, il est essentiel aujourd'hui de traduire les valeurs fortes et le potentiel de développement extraordinaire des paysages du Trièves de manière cohérente et commune dans le projet de territoire exprimé dans les documents d'urbanisme, ou à terme dans un PLU intercommunal du Trièves, pour en faire des outils de « reconnaissance » et de mise en valeur du territoire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage (Accueillir / Gérer / Habiter / Préparer l'avenir) dans les documents d'urbanisme réglementaires des communes. - Concevoir le « volet paysage » des documents d'urbanisme des communes du Trièves (ou du PLU intercommunal) comme un tronc commun, qu'on retrouvera dans chacun des documents d'urbanisme du territoire. Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable s'appuient sur ce « tronc commun », avec les déclinaisons locales nécessaires à l'échelle de la commune ou des Orientation d'Aménagement et de Programmation. - Avoir à l'échelle du Trièves une cohérence générale des PADD des documents d'urbanisme, car relevant des mêmes objectifs de qualité paysagère. - Par une mutualisation de ce tronc commun « paysage » des PLU, permettre une économie de moyens et une consultation plus ciblée des bureaux d'étude : diminution du temps d'analyse par la transmission d'éléments déjà structurés ; intervention plus ciblée (par ex. sur des OAP détaillées, sur de l'animation...).
Contenu	<p>Le Plan de Paysage apporte les orientations générales à intégrer au volet paysage des documents d'urbanisme (voir documents joints), dans les domaines suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation, gestion, mise en valeur des paysages du Trièves - Maitrise du développement de l'urbanisation, qualité architecturale - Prise en compte du rôle structurant de l'agriculture - Qualité du cadre de vie - Renforcement de l'attractivité et de la reconnaissance du Territoire <p>Ces éléments serviront de base à l'élaboration d'un outil plus complet, dont la réalisation sera portée par la Commission Aménagement, urbanisme et paysage de la Communauté de Communes, accompagnée par ses partenaires techniques (CAUE, AURG, plateforme d'ingénierie territoriale mutualisée, DDT...).</p> <p>Ce « tronc commun » pourrait être transférable à terme dans un futur PLUi.</p>
Feuille de route	<p>En commission Aménagement, urbanisme, paysage :</p> <p>S'informer et se former</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les éléments du Plan de Paysage du Trièves - S'informer sur le volet paysager des PLU : pièces constitutives, part du paysage, les OAP sectorielles et thématiques... - Réaliser un bilan « paysage » des PLU du Trièves (s'appuyer sur le travail de synthèse fait par le CAUE) au regard des objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage - Regrouper les études de référence et les rendre accessibles à tous (charte paysagère, Plan de Paysage, études et documents ressources, veille photographique...) - Si décision de PLUi, s'informer sur les expériences récentes (ex. PLUi des communes du Vercors) <p>Préciser le niveau d'exigence du « volet paysage » des documents d'urbanisme du Trièves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage - Documents graphiques : carte communautaire du paysage, cartes des secteurs protégés, des secteurs stratégiques à étudier, des secteurs de projets - OAP pour les sites stratégiques ou à enjeux : préciser leur niveau d'exigence qualitative (échelle, niveau de détail des orientations...) - Dispositions communes à prévoir pour des problématiques spécifiques : par ex. l'intégration des dispositifs de production d'énergies renouvelables <p>Formaliser (avec les partenaires) une trame commune de cahier des charges à transmettre aux communes pour la consultation des bureaux d'études, pour une cohérence globale des niveaux d'exigences paysagère.</p>

Action prioritaire	
HABITER	
3.1 Volet paysager des documents d'urbanisme	
« Tronc commun » paysages	
Engagement des communes et de la CCT	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des communes, par la CC du Trièves, du « volet paysage » du PLU, d'éléments de cahier des charges, et documents ressources utiles (plan de paysage, charte paysagère, etc.) - Validation par les communes et engagement à les utiliser lors des révisions des documents d'urbanisme (en l'absence de PLUi) - Lors de la consultations de bureaux d'études par les communes : validation par la Commission Aménagement, urbanisme et paysages de la CCT des cahiers des charges, pour s'assurer de l'intégration des éléments du « volet paysage ».
Outils, documentation, opérations de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources : charte paysagère de 2002, SCOT de la RUG... « Regards sur les PLU » (CAUE, 2014) - Co-construction : cf. film sur l'animation autour de l'élaboration du PLU de Montaud. - Guides sur l'intégration des dispositifs solaires dans les constructions - PLUi : en cours de démarrage pour la Communauté des communes du Vercors - Atelier rural d'urbanisme (PNR des Volcans d'Auvergne), ALUR (atelier local d'urbanisme rural) - OAP en cours, la démarche participative sur le secteur du Pré Colombon à Mens...
Maitrise d'ouvrage	Communes. CCTrièves si PLUi
Maitrise d'œuvre et accompagnement	<p>Animation : CC du Trièves/ Commission aménagement, urbanisme, paysages</p> <p>Accompagnement : CAUE (dont paysagiste conseil), AURG, plateforme d'ingénierie territoriale mutualisée, PNR du Vercors, DDT...</p> <p>Bureaux d'étude : compétence paysage obligatoire</p>
Calendrier	En fonction des révisions des documents d'urbanisme engagées.
Coût	<p>Animation</p> <p>Etude : formalisation d'un document commun</p>
Evaluation	Bilan annuel de la mise en œuvre de l'action : documents communs réalisés, application dans les communes, traduction dans les documents d'urbanisme.
Fiches actions liées	

Le Trièves : un territoire qui a bénéficié d'un grand nombre d'études, programmes, stratégies... depuis plus de 50 ans !

Eléments de synthèse

[Voir en annexe le tableau de synthèse documentaire]

→ Une dynamique de développement rural ancienne et « fondatrice »

- En 1951, René Dumont faisait un diagnostic de l'agriculture du Trièves, qui devient « zone témoin » en 1952 : objectifs de modernisation, d'intensification et de spécialisation
(p.m., René Dumont a publié : Le Problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement, 1953 : « s'appuyer sur la collaboration active des élites rurales, de la représentation professionnelle agricole, pour éveiller au sein de notre paysannat la mystique du progrès technique, du plan d'équipement ; en somme la volonté d'aller plus vite ».)
- Années 1970 : Plans locaux d'installation et Opérations Groupées d'Aménagement Foncier
- 1982 : premier Contrat de Pays avec la Région

→ L'approche « paysage » a, dans le Trièves, un ancrage fort dans le développement rural.

→ Au début années 1990 : une multiplicité de programmes de développement

- Sud-Isère :
 - Plan de Développement des Zones rurales (PDZR)
 - Contrat de Développement Touristique
 - Plan de Développement Durable
 - Contrat Global pour le Développement des Régions
- Trièves
 - Contrat de Pays de Développement Economique
 - Programme Leader
 - Plan Local d'Environnement
 - Plan Local d'Assainissement
 - Contrat de Développement Culturel

→ Dans ces programmes de développement, toujours les mêmes axes stratégiques (Cf. Terre Vivante 1994) :

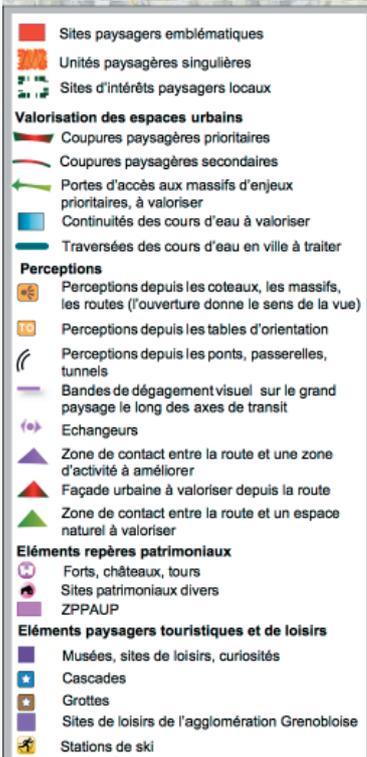
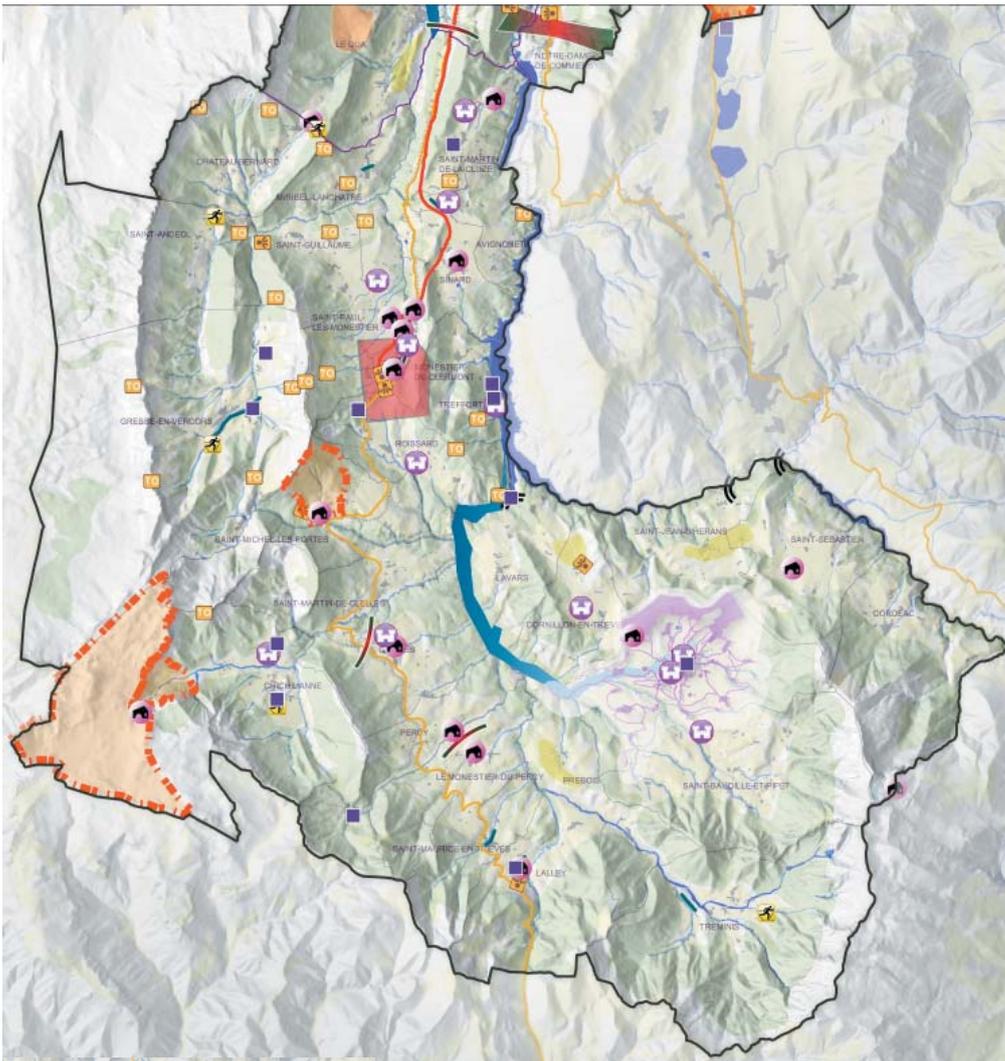
- *L'environnement au sens large (paysages, richesses floristiques et faunistiques, activités agricoles, patrimoine bâti, culture...) doit être moteur du développement.*
- *L'activité agricole doit être maintenue et diversifiée.*
- *Le tourisme doit se développer selon un axe « tourisme vert ».*

→ Fin des années 90 et années 2000 :

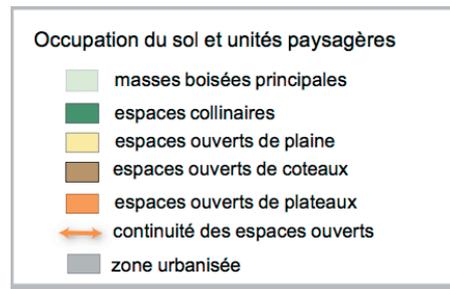
Des outils de planification et des projets de territoire déclinés en programmes d'action

- Autour des années 2000 : le « tout paysage » : Charte paysagère, Contrat paysage, Mise en scène des itinéraires routiers, Recommandations architecturales pour sauvegarder le paysage...
- 2006 : Un projet de territoire, formalisé dans l'Agenda 21 de 2006 puis traduit dans le SCOT, et repris par les autres programmes :
 - Développement équilibré, solidaire, économe en espace et en énergie.
 - Valorisation de l'identité et des ressources locales : économie agricole dynamique et de qualité, écotourisme rural, pastoralisme, filière bois locale, énergies renouvelables.
 - Respect du patrimoine architectural, des paysages, de l'environnement et de la biodiversité des milieux.
 - Innovation et nouvelles technologie

→ Un constat de continuité et de cohérence des enjeux et des orientations, dans la durée, sur le territoire du Trièves : depuis 2006, un projet de territoire, clair et approprié, qui formalise un discours déjà bien ancré et a permis l'éligibilité à de nombreux programmes



Carte des orientations paysage du Trièves SCOT de la Région Urbaine Grenobloise



Paysage du plateau de Sinard

Contexte:

Les paysages du Trièves sont un enjeu majeur de son développement, et le « socle » des différents programmes de développement du territoire conduits depuis de nombreuses années, réaffirmés dans le SCOT de la Région Urbaine Grenobloise.

Pour que la prise en compte de cette « exception paysagère » du Trièves soit au cœur des projets d'aménagement sur tout le territoire, il est essentiel aujourd'hui de traduire les valeurs fortes et le potentiel de développement extraordinaire des paysages du Trièves de manière cohérente et commune dans le projet de territoire exprimé dans les documents d'urbanisme, ou à terme dans un PLU intercommunal du Trièves, pour en faire des outils de « reconnaissance » et de mise en valeur du territoire.

Objectifs:

- décliner les orientations globales du SCOT en prenant en compte les particularités locales,
- s'assurer que chaque projet fait sens avec une cohérence globale,
- s'assurer que chaque projet rentre dans les objectifs de qualité paysagères,
- mutualiser un plan guide de référence commun à chaque communes
- partager une vision globale et partagée du territoire



Percy, Monestier du Percy et au loin Prébois. Voir et être vu, des relations de covisibilité entre les hameaux et les villages: privilégier des implantations des ensembles bâtis regroupés pour prévenir le risque de mitage.

Le Plan de Paysage apporte les orientations générales et des prescriptions à intégrer au volet paysage des documents d'urbanisme dans les domaines principaux:

- Préservation, gestion, mise en valeur des paysages du Trièves,
- Maîtrise du développement de l'urbanisation, maîtrise des implantations, qualité architecturale,
- Prise en compte du rôle structurant de l'agriculture,
- Qualité du cadre de vie,
- Renforcement de l'attractivité et de la reconnaissance du Territoire.

Ces éléments servent de base à l'élaboration d'un outil plus complet, un « socle commun » transférable à terme dans un futur PLUi.

Grandes lignes à prendre en compte dans le PADD



Extensions urbaines à la mesure des villages, insertion dans le paysage, préservation des structures paysagères (bocage, verger, murets, chemins...)



Préserver les espaces agricoles, accompagner l'activité agricole et pastorale



Maitriser l'urbanisation



Conserver / valoriser les éléments structurants du paysage



Repérer éléments patrimoniaux, paysages ruraux patrimoniaux...



Qualité des constructions :

- insertion dans le paysage, dans le site, dans la parcelles
- privilégier matériaux locaux,
- NRJ : sobriété, efficacité, renouvelables : insertion des équipements solaires et éoliens



Favoriser mobilités douce, séparer le piéton de la voiture, s'appuyer sur les cheminements anciens

PHASE 2



Quelques exemples d'espaces publics à titre de références



PHASE 2

Maitriser l'urbanisation par les OAP (Opération d'aménagement programmé)

-Exemple 1:
Etude de l'OAP du Fau à Roissard

Repérer éléments patrimoniaux, paysages ruraux patrimoniaux

Extensions urbaines à la mesure des villages,

insertion dans le paysage, préservation des structures paysagères (bocage, verger, murets, pierriers, chemins

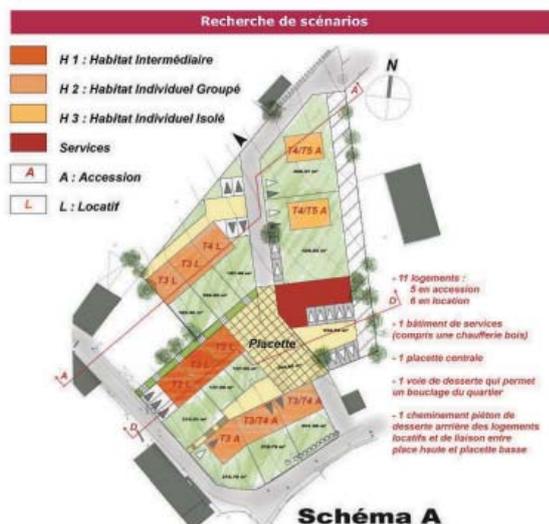
articuler le coeur du hameau par un espace public généreux,

Favoriser mobilités douce, séparer le piéton de la voiture, s'appuyer sur les cheminements anciens

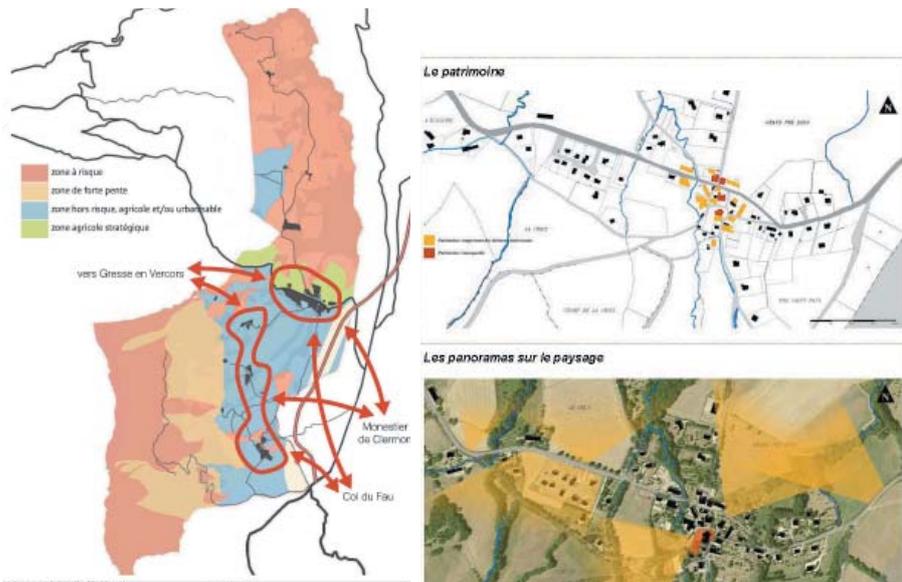
Conserver / valoriser les éléments structurants du paysage

Qualité des constructions :
- insertion dans le paysage, dans le site, dans la parcelles
- privilégier les matériaux locaux,
- NRJ : sobriété, efficacité, renouvelables : insertion des équipements solaires et éoliens

PHASE 3



Etude d'aménagement (OAP) du hameau du Fau, commune de Roissard
Atelier A4, architectes urbanistes,
Atelier Verdance paysagistes



Maitriser l'urbanisation par les OAP

-Exemple 2:
Etude globale d'aménagement de bourg à St Paul les Monestier.

Repérer éléments patrimoniaux, paysages ruraux patrimoniaux

Extensions urbaines à la mesure des villages,

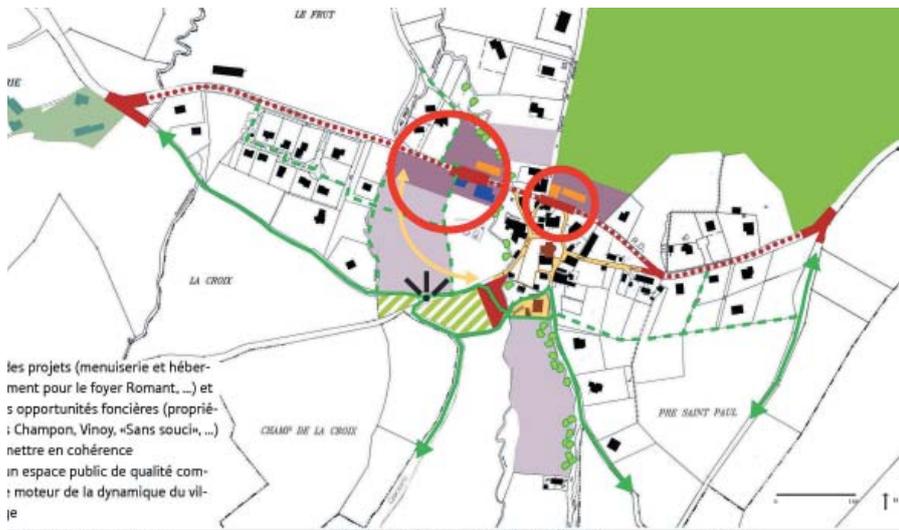
insertion dans le paysage, préservation des structures paysagères (bocage, verger, murets, pierriers, chemins

articuler le coeur du hameau par un espace public généreux,

Favoriser mobilités douce, séparer le piéton de la voiture, s'appuyer sur les cheminements anciens

Conserver / valoriser les éléments structurants du paysage

Qualité des constructions :
- insertion dans le paysage, dans le site, dans la parcelles
- privilégier les matériaux locaux,
- NRJ : sobriété, efficacité, renouvelables : insertion des équipements solaires et éoliens

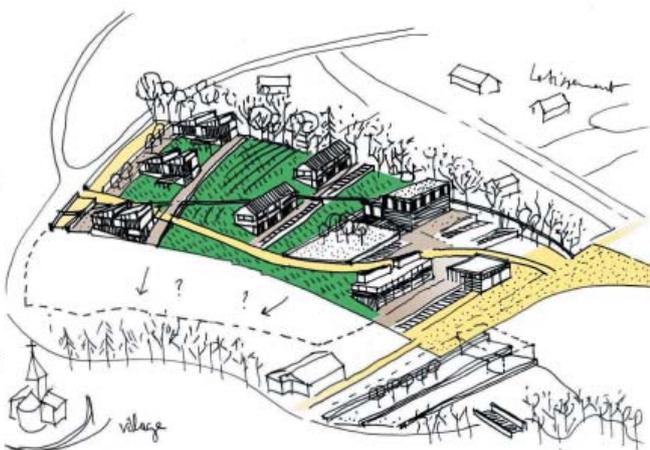


les projets (menuiserie et hébergement pour le foyer Romant, ...) et s'opportunités foncières (propriété : Champon, Vinoy, «Sans souci», ...) mettre en cohérence in espace public de qualité comme moteur de la dynamique du village

la zone NA

D'un point de vue paysager et architectural, les principes d'organisation pourraient être les suivants :

- Constitution de 3 paliers dans le terrain correspondant aux 3 principales fonctions (activités, équipements publics, habitat).
- Aménagement de type urbain en pas de pente sur la RD en prolongement de la traversée de village, aménagement plus naturel au milieu de la pente, de manière à installer les bâtiments dans une simple prairie ouvrant la vue vers le village, et à nouveau un traitement de type urbain en haut de la pente, constituant un micro-espace public en belvédère.
- Voies de dessertes des constructions implantées le long des courbes de niveaux.
- Bâtiments du gabarit d'une grosse maison, d'un corps de ferme, contenant de 2 à 4 logements. Vues vers le nord, dans le sens descendant de la pente, pans de toitures et vitrages au sud face à la pente.



Etude globale d'aménagement de bourg à St Paul les Monestier 2008. Séraudie, Golay, architectes urbanistes, Atelier Itinéraire bis (B Rétif) paysagistes



> Site et objectifs

Faire évoluer les formes urbaines pour créer un quartier complémentaire au centre-bourg de MENS qu'il prolonge



3 logements locatifs BBC / Mens / Privé
L. Moulin architecte

33 maisons groupées à Amilly
Obras Architectes
Hamoval Montargis MOA
T2 / T2bis / T3



14 logements sociaux THPE / La Terrasse / OPAC 38
F. Golay architecte



— Secteur de Pré Colombon
— Périimètre de réflexion

— B&B ancien sur rue (XIX^{ème})
— B&B en fond de parcelle (XX^{ème})
— Pavillonnaire peu dense (1970 à aujourd'hui)
— Habitat groupé (1980-1990)

Maitriser l'urbanisation par les OAP

-Exemple 3:
Etude d'aménagement du Pré Colombon à Mens.

Démarche participative avec les habitants et les élus de Mens.

Repérer éléments patrimoniaux, paysages ruraux patrimoniaux

Extensions urbaines à la mesure des villages,

insertion dans le paysage, préservation des structures paysagères (bocage, verger, murets, pierriers, chemins

articuler le coeur du hameau par un espace public généreux,

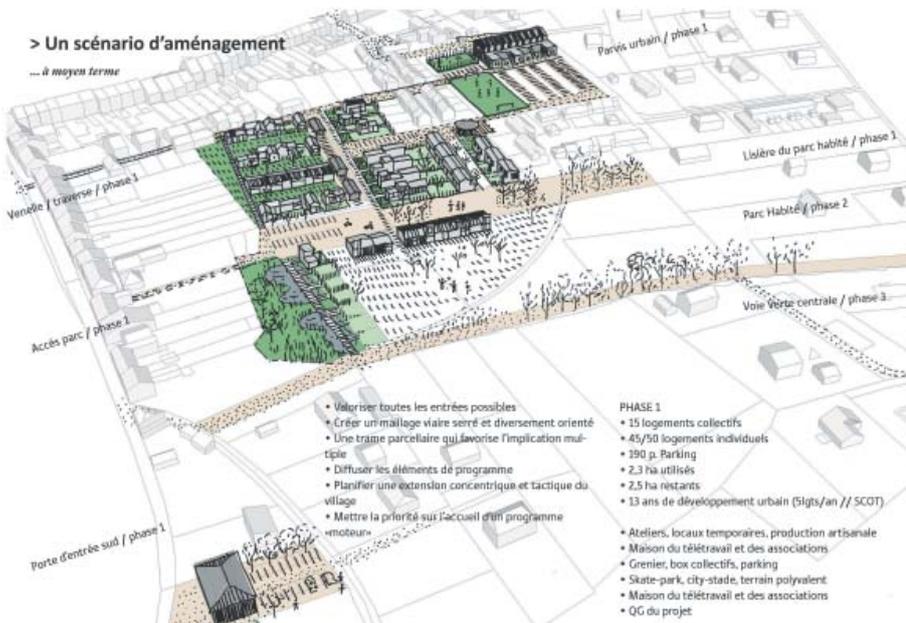
Favoriser mobilités douce, séparer le piéton de la voiture, s'appuyer sur les cheminements anciens

Valoriser les éléments structurants du paysage

Qualité des constructions :
- insertion dans le paysage, dans le site, dans la parcelles
- privilégier les matériaux locaux,
- NRJ : sobriété, efficacité, renouvelables : insertion des équipements solaires et éoliens

> Un scénario d'aménagement

... à moyen terme



- Valoriser toutes les entrées possibles
- Créer un maillage viaire serré et diversément orienté
- Une trame parcellaire qui favorise l'implication multiple
- Diffuser les éléments de programme
- Planifier une extension concentrique et tactique du village
- Mettre la priorité sur l'accueil d'un programme « moteur »

- PHASE 1**
- 15 logements collectifs
 - 45/50 logements individuels
 - 190 p. Parking
 - 2,3 ha utilisés
 - 2,5 ha restants
 - 13 ans de développement urbain (51gts/an // SCOT)

- Ateliers, locaux temporaires, production artisanale
- Maison du télétravail et des associations
- Grenier, box collectifs, parking
- Skate-park, city-stade, terrain polyvalent
- Maison du télétravail et des associations
- QG du projet

> Un paysage urbain produit

... à partir de scénarios prospectifs d'usage public et individuel du territoire (aménagement paysager)



> Un paysage urbain produit

... à partir de scénarios prospectifs d'usage public et individuel du territoire (aménagement paysager)



Etude d'aménagement du Pré Colombon à Mens. F. Golay, architectes urbanistes

Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>La prise en compte des objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage dans les projets d'aménagement, de construction ou de réhabilitation est un enjeu majeur du Trièves, et engage l'avenir. Les élus sont en permanence confrontés, dans leur commune, à des projets privés ou publics.</p> <p>L'utilisation d'outils pratiques d'analyse des projets, simples d'utilisation et guidant la réflexion, leur permettra acquérir des compétences méthodologiques et une culture partagée, qui va dans le sens d'une plus grande qualité paysagère des projets.</p>
Objectifs	<p><u>A court terme :</u></p> <p>Concevoir (ou adapter) des outils méthodologiques, permettant aux élus de la commission aménagement, urbanisme et paysage de la CCT d'insuffler dans les projets les objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une « grille de lecture des projets » commune, reflétant des valeurs et un discours commun. - Développer une capacité d'expertise « qualité paysagère » des projets : identifier les points clefs à prendre en compte pour que les projets répondent aux objectifs du Plan de paysage, et être vigilant sur leur prise en compte par les porteurs de projets. - Être « ambassadeurs de la qualité paysagère » dans leurs communes pour l'accompagnement des projets locaux : transmettre leurs compétences, utiliser les outils pratiques. <p><u>A moyen terme :</u></p> <p>A partir de la « revue des projets », mettre au point des nouvelles habitudes de fonctionnement de la commission aménagement, urbanisme et paysage, comme manière d'anticiper ou tester un fonctionnement de type commission intercommunale d'urbanisme.</p>
Contenu	L'essentiel de cette action correspond à du temps d'animation dédié à la réorganisation du fonctionnement de la commission aménagement, urbanisme et paysages, préfigurant à terme un fonctionnement de type commission d'urbanisme.
Feuille de route	<p>Prévoir (à chaque réunion de la commission) un temps de travail pour l'analyse des projets portés par les communes ou la CCT (projets d'aménagement publics, demandes de PC ou Permis d'aménager, autres projets...) : échanges d'expériences, prise de connaissance, mutualisation...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et tester les outils méthodologiques existants (brochures, tableaux, questionnaires...) pour l'analyse des projets : répondent-ils aux besoins, intègrent-ils les objectifs de qualité paysagère du Trièves... - Comment les territoires qui les ont mis en place les utilisent-ils, quelle diffusion, quelles adaptations nécessaires... - Si nécessaire, créer un outil spécifique « Trièves », de la forme la plus adaptée aux besoins identifiés. - Compiler les projets publics et de particuliers en cours sur une carte des 28 communes et dans un recueil pour aider à les visualiser (cartographie et base de données). <p>Solliciter la paysagiste et les architectes conseillers pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un appui technique sur l'analyse des dossiers, bilans réguliers de leurs interventions - Des visites de site (avec la paysagiste conseil ou les architectes conseillers) pour l'analyse de certains projets. <p>Organiser des ateliers thématiques sur des points précis</p> <ul style="list-style-type: none"> - par ex. analyse collective de dossiers de permis de construire, avec des intervenants spécialisés <p>Organiser des échanges avec des territoires ayant des commissions d'urbanisme intercommunales.</p>
Engagement des communes et de la CCT	<p>Les élus membres de la commission s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'impliquer dans la réalisation des outils communs d'analyse et à les utiliser : par ex., apporter des projets communaux à examiner collectivement en commission. - appliquer, pour les projets communaux, les outils méthodologiques développés en commission.

Résultats attendus	Une culture commune et le développement d'une capacité d'expertise des membres de la commission par la mise au point d'une méthodologie d'analyse des projets. Des décisions cohérentes et fondées sur les mêmes exigences qualitatives dans toutes les communes du Trièves.
Outils, documentation, opérations de référence	Grille d'analyse préalable à un projet d'aménagement (réalisé pour l'Atelier4) : cf. document joint Documents présentés sur les sites : - Habiter ici www.habiter-ici.com - « mon village au grand air » et films pédagogiques [http://www.monvillageaugrandair.com] Brochures réalisées pour certains territoires : par exemple « Habiter en Belledonne » Grille / outil de lecture des projet réalisée par le CAUE (à l'occasion des formations 2013) Retour d'expérience : Opération pilote du PNRV « extensions urbaines »
Maitrise d'ouvrage	CCTrièves
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CCT pour la réalisation en interne d'outils pratiques CAUE (archi et paysagiste conseil) : animation des commissions, présentation d'outils et de références
Calendrier	Méthodologie de travail à mettre en place dès 2015.
Coût	Animation : Paysagiste et architectes conseillers : adapter le nombre de vacations pour intégrer leurs interventions en commission. Conception / réalisation / édition d'un outil spécifique si nécessaire
Evaluation	Chaque année : évaluation du fonctionnement de la Commission : réorganisation, outils utilisés, nombre de projets présentés par les communes pour une analyse collective
Fiches actions liées	Fiches action 3.3 Bonnes pratiques et 3.4 Formation continue

Communes du Trièves

Grille d'analyse préalable à un projet d'aménagement

*Comme par exemple dans le cadre d'un cahier des charges
d'une OAP (opération d'aménagement et de programmation)*

→ Quel diagnostic ?

- L'analyse du site et de son évolution :
 - Plusieurs échelles sont à prendre en compte pour appréhender un site...
- L'état des lieux,
- Les éléments de patrimoine à préserver
- Quels sont les caractères dominants du paysage à prendre en compte,
- Quel potentiel du site en regard des enjeux de développement...
- Quelle capacité de transformation pour un aménagement adapté...

→ Quel est le périmètre d'étude pertinent ?

- La parcelle, le village, le versant, la commune, le grand paysage ...et que se passera t'il à côté ?

→ Que dit le PLU actuel ? Quels principes dans le PADD ?

→ Quel est le lien avec le projet communal, intercommunal ou une stratégie globale ?

→ Quelle sera la vocation future du secteur ?

- Diversité des fonctions :
 - Habitat, activités (dont commerces...), équipements publics, espaces récréatifs, agriculture.
- Densité et formes urbaines :
 - Répartition des typologies d'habitat : individuel, individuel groupé, intermédiaire, collectif
 - Densité : exprimée en nombre de logements/ha

→ Quels sont les éléments de programme ?

→ Quelles attentes en matière d'aménagement ?

- Espaces à préserver et/ou valoriser :
 - Espaces urbains, patrimoniaux, naturels, agricoles, continuités écologiques...
 - Éléments de patrimoine bâti ou naturel : haies, ripisylves, murets, boisements, vues ou perspectives, principes pour la réhabilitation
- Trame viaire :
 - Localisation, hiérarchie et caractéristiques des voies et cheminements doux, maillage avec centre bourg et quartiers périphériques,
- Espaces publics :
 - Typologies (place, parc de stationnement, coulée verte, aire de jeux, jardins...), localisation et caractéristiques
- Formes architecturales et urbaines, implantation du bâti :
 - Localisation, principes d'alignements et de continuités, rapport à la rue (reculs...), orientation/sens des faitages, hauteurs, silhouette générale de l'urbanisation à créer...
- Aspect, hauteur, implantation des constructions
 - Insertion et « dialogue » avec le paysage, le site, la parcelle
 - Privilégier des formes bâties favorisant sobriété et efficacité énergétique
- Choix des matériaux :
 - Privilégier les matériaux sains, d'origine locale ou de proximité (limiter l'énergie grise)
- Aménagements paysagers
 - En cohérence avec le lieu, la ruralité.
 - Choix de matériaux et végétaux locaux.
- Programmation dans le temps, phasage



Retour d'expérience
Opération pilote du PNRV « extensions urbaines »

✓ Opération pilote du PNRV (2010-2012) : « Accompagner des projets d'urbanisation pour le développement de l'habitat et une utilisation raisonnée de l'espace »

❖ A porté sur des sites test (sites de projet) de la communauté des Communes du Vercors, et des communes de Gervanne

❖ Objectifs : des ateliers projet intercommunaux pour permettre aux communes de mieux maîtriser leur urbanisation future

- Sensibiliser et former à la qualité des projets urbains, paysagers et architecturaux
- Promouvoir la qualité urbanistique et architecturale
- Installer les conditions favorables à la démarche de projet
- Accompagner l'élaboration de projets d'aménagement respectueux de la qualité patrimoniale et environnementale des sites



❖ Les ateliers-projet participatifs comme un outil de réflexion-action pour accompagner les communes vers une plus grande qualité des projets

- Ont permis de tester, dans le domaine des extensions urbaines, une nouvelle manière de travailler à l'échelle intercommunale, avec de nouvelles formes d'ingénierie
- Préfigure le fonctionnement de commissions d'urbanisme intercommunales, anticipe la mise en place de PLU intercommunaux...

✓ Bilan : les apports de la démarche

❖ Sur l'urbanisme de planification (réglementaire)

- Information / sensibilisation
- Apports techniques : par ex. l'analyse critique des doc. d'urbanisme en cours

❖ Sur l'urbanisme opérationnel

- Diagnostic partagé, établissement collectif des éléments de programme, évaluation in situ, « maquettes »

❖ Sur le développement territorial

- Nouvelle manière de travailler ensemble élus / techniciens / habitants / partenaires
- Tester un forme d'ingénierie territoriale mutualisée

❖ Sur la démarche de projet et la concertation, et sur le plan humain

- Richesse des échanges, formation/information

Les conditions de la réussite des « ateliers-projet »

Un cadrage précis
Clarifier l'objet de la mission : préciser ou susciter la demande
Bien choisir le « moment » politique de l'intervention, s'assurer de la qualité du portage politique
Choisir le type d'intervention le plus adapté, sa durée, adapter la composition du groupe « atelier-projet »
Préciser le rôle de la maîtrise d'ouvrage, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, partenaires

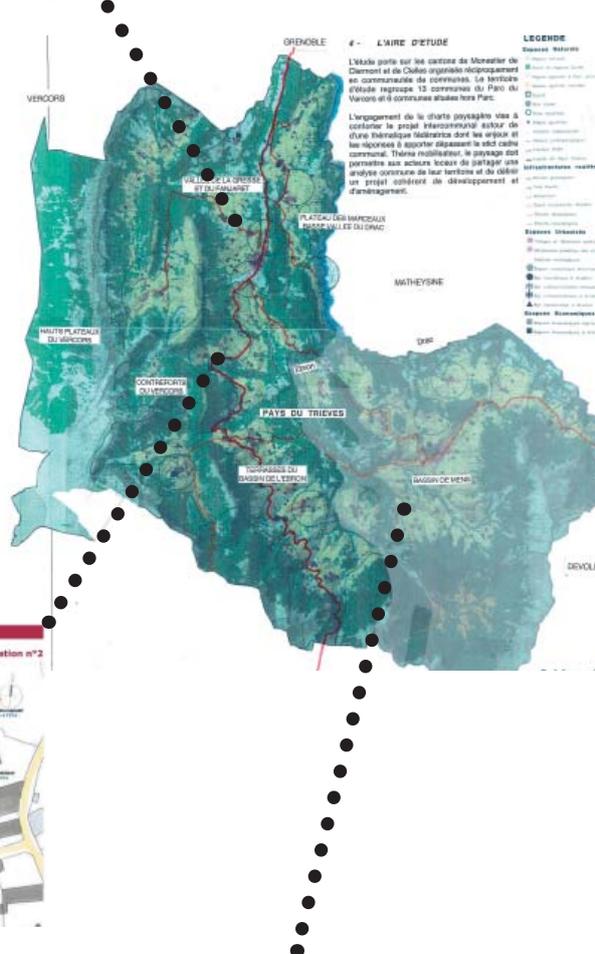
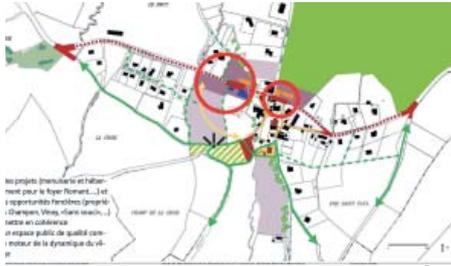
L'accompagnement
Confiance MO/Moe
Trouver un bon équilibre entre animation et expertise : valoriser les outils existants. Utiliser les bons leviers
Des restitutions opérationnelles



GRILLE DE LECTURE DES PROJETS

La qualité du projet architectural ne s'apprécie pas selon un jugement esthétique. Elle s'évalue à la fois sur la base du projet d'urbanisme communal et sur une grille de lecture qui s'appuie sur l'analyse du projet à 4 échelles : le paysage, la commune, la parcelle et la construction.

ÉCHELLE DE PROJET	CE QU'IL FAUT FAIRE EN PREMIER	LES QUESTIONS À SE POSER
1. LE PAYSAGE Le paysage traduit les relations intimes qui existent entre les hommes et un territoire. Construire, c'est donc influencer sur l'évolution du paysage.	→ OBSERVER LE PAYSAGE pour comprendre les relations entre les différents éléments : le relief, le végétal, l'eau, les pratiques humaines, le bâti pré-existant...	→ Comment s'implanter dans un paysage sans le contrarier ? → Quelles sont les vues à privilégier depuis la construction ? → Comment la construction ou les modifications apportées seront-elles perçues depuis différents points du paysage ?
2. LA COMMUNE Chaque commune possède un caractère paysager reconnu, une organisation urbaine singulière, une typologie architecturale identifiée.	→ VISITER, OBSERVER, essayer d'identifier les caractéristiques architecturales de la commune, les espaces publics, la végétation, repérer les techniques constructives locales (maçonnerie, bois, terre...)	→ Comment se situe le terrain dans la commune ? → Comment les constructions existantes sont-elles implantées entre elles vis-à-vis des caractéristiques du site, des espaces publics, des dessertes ? → Où se situent les accès, les espaces végétalisés, les aires de stationnement...?
3. LA PARCELLE La parcelle constitue l'unité dans laquelle s'implante le bâti. La construction doit s'adapter au terrain et non l'inverse.	→ IDENTIFIER SES CARACTÉRISTIQUES, ses qualités, ses contraintes : les micro-reliefs, la nature du sol, son orientation, les vues, la présence de l'eau, du végétal, les accès, les limites...	→ Le terrain est-il en pente ? → D'où vient le vent ? → Où est le sud ? → L'eau est-elle présente et sous quelle forme ? → Comment accéder le plus simplement possible et sans bouleverser le terrain ? → Comment composer avec les constructions voisines existantes ou à venir ?
4. LA CONSTRUCTION En arpentant la parcelle, on peut imaginer l'habitabilité des lieux ; il faut savoir que la compacité et les volumes simples sont les plus économes en énergie, en espace et facilitent les évolutions futures...	→ Observer l'architecture traditionnelle des lieux, afin d'alimenter la réflexion sur l'implantation, les volumes, les matériaux, les couleurs... Souvent, cette observation conduit à la recherche de la simplicité des volumes et des matières.	→ Comment implanter les volumes en tenant compte de l'orientation, du climat, du paysage et du voisinage (principes bioclimatiques) pour bénéficier au maximum des atouts du site et limiter la consommation énergétique ? → Quel système constructif mettre en oeuvre ? → Comment anticiper d'éventuelles évolutions futures ? → Quels matériaux employer ? Sont-ils respectueux de l'environnement (impact écologique, transport, aspect sanitaire) ?



> Site et objectifs

Faire évoluer les formes urbaines pour créer un quartier complémentaire au centre-bourg de MENÈS qui le prolonge



La prise en compte des objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage dans les projets d'aménagement, de construction ou de réhabilitation est un enjeu majeur du Trièves, et engage l'avenir. Les élus sont en permanence confrontés, dans leur commune, à des projets privés ou publics.

L'utilisation d'outils pratiques d'analyse des projets, simples d'utilisation et guidant la réflexion, leur permet d'acquérir des compétences méthodologiques et une culture partagée, qui va dans le sens d'une plus grande qualité paysagère des projets.

A court terme :

Concevoir (ou adapter) des outils méthodologiques, permettant aux élus de la commission aménagement, urbanisme et paysage de la CCT d'insuffler dans les projets les objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage :

- utiliser une « grille de lecture des projets » commune, reflétant des valeurs et un discours commun
- développer une capacité d'expertise « qualité paysagère » des projets : identifier les points clefs à prendre en compte pour que les projets répondent aux objectifs du Plan de paysage, et être vigilant sur leur prise en compte par les porteurs de projets
- être « ambassadeurs de la qualité paysagère » dans leurs communes pour l'accompagnement des projets locaux : transmettre leurs compétences, utiliser les outils pratiques.

A moyen terme :

A partir de la « revue des projets », mettre au point des nouvelles habitudes de fonctionnement de la commission aménagement, urbanisme et paysage, comme manière d'anticiper ou tester un fonctionnement en commission intercommunale d'urbanisme.

Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Territoire de projet aux paysages d'exception, le Trièves a été l'objet de nombre d'études et d'expérimentations en faveur de la protection, de la gestion et de la mise en valeur de ses paysages depuis plusieurs dizaines d'années.</p> <p>Ces études, pilotées par les institutions, ou des projets portés par les acteurs locaux et les associations, ont abouti à de nombreuses réalisations locales, parfois exemplaires, et pourtant peu mises en valeur (constructions ou réhabilitations, aménagements de villages, traitement des limites, et toutes actions qui illustrent la qualité paysagère au quotidien)</p>
Objectifs	<p>Repérer les réalisations locales intéressantes au regard des objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage et communiquer sur ce qui fait leur valeur, pour permettre leur reconnaissance, et leur donner une dimension démonstrative et pédagogique.</p> <p>Renforcer un sentiment de fierté et d'appartenance à ce territoire, où l'on « expose » des réalisations exemplaires, comme des ressources qui pourraient faire l'objet de visites organisées pour les professionnels comme pour les visiteurs (à l'image d'autres territoires, sur des thématiques qui peuvent être différentes, cf. le Vorarlberg pour la création architecturale par ex.).</p> <p>Inscrire cette action aussi en cohérence avec des actions comme la « veille photographique », qui devra avoir une structure de base cohérente.</p>
Contenu	<p>Constituer une base de données de réalisations qui peuvent faire référence : rassembler et organiser des ressources, et constituer une sorte de « boîte à outils » ou « vivier » de références, à utiliser en commission aménagement, par les paysagistes et archi conseillers du CAUE ou par les partenaires (AURG...) dans leurs missions pédagogiques ou d'accompagnement de projet, ou lors de formations et actions diverses.</p> <p>L'enrichir et l'alimenter dans la durée pour en faire un outil dynamique.</p> <p>La valoriser par une communication adaptée et l'organisation d'événements pour différents publics.</p>
Feuille de route	<p>Repérer les réalisations qui peuvent faire référence sur le Territoire du Trièves et illustrent « la qualité paysagère au quotidien » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur les critères de sélection des projets (en commission aménagement, urbanisme et paysage, et avec les partenaires techniques) - Constituer un premier « fonds » à partir des BDD déjà existantes (CAUE, AURG, etc.) et des références repérées par les paysagiste et architectes conseil, ou par les acteurs locaux. <p>Concevoir la structure de la base de données et son fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les rubriques : cf. document joint / exemple de fiche - Concevoir la structure informatique en cohérence avec le SIG (tableau .xls ou autre format compatible) - Organiser le mode d'accès au référentiel (question de la propriété privée), la cartographie associée, la diffusion... (via un intranet de la CTT par ex.) <p>Alimenter le référentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimenter au fil du temps et durablement par des collectes nouvelles : nouveaux projets, repérage par les membres de la commission ou acteurs locaux ou habitants - Organiser la poursuite du repérage comme une action d'animation du plan de paysage, sous la forme d'un inventaire participatif (cf. les inventaires participatifs de biodiversité) <p>Communiquer sur l'inventaire participatif, et l'animer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les objectifs de qualité paysagère sur le site de la CCT - Expliquer la démarche et la méthodologie, fournir des modèles de fiche... - Lancer un « concours », imaginer une « labellisation » des projets répondant aux objectifs de qualité paysagère - Réaliser une exposition, un poster, une publication, etc...
Engagement des communes et de la CCT	Participer à l'enrichissement du référentiel, en repérant des opérations intéressantes
Résultats attendus	Sensibilisation des publics aux objectifs de qualité paysagère du Trièves

Outils, documentation, opérations de référence	Référentiels du CAUE Veille photographique du Trièves (harmoniser les critères de référencement des photos) Démarches d'inventaires participatifs (faune-flore, pilotés par le MNHN) Inventaires du patrimoine (BDD Conseil Général)
Maitrise d'ouvrage	CC du Trièves
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Associations et acteurs locaux CAUE, AURG
Calendrier	A partir de 2015 pour la structuration de la BDD et la collecte d'un premier fonds. 2016 : lancement de l'inventaire participatif, organisation de la communication et d'un événement
Coût	Animation de projet : Réalisation de la BDD : saisie, suivi, cartographie SIG... Investissement : édition, communication, évènements...
Evaluation	Bilan annuel : nombre de fiches de la BDD, alimentation régulière Valorisation de l'outil : visites de sites, évènements, communication autour des références...
Fiches actions liées	Fiche 3.2 outils d'analyse des projets

Exemple de fiche pour un référentiel qualité paysagère :

Dénomination de la fiche	Espace public, Lavars
Code postal / Commune	38710 Lavars
Code INSEE de la commune	38208
adresse	Place de la mairie, Le village
cadastre : section / N° parcelle	B 390
Coordonnées GPS	X / Y / Z (à localiser sur la carte)
Statut : privé / public	
Type de projet : espace public / bâtiment public / habitat privé / jardin / élément paysager / patrimoine rural	Espace public
Mots clef	Espace public, verger, panorama, village, rural...
Description	Jardin public situé à côté de la mairie, aménagé dans un ancien jardin / verger. La qualité de ce site tient à son emplacement privilégié, avec une vue panoramique lointaine, et sur son traitement sobre et adapté à l'ambiance rurale du village. Les arbres du verger ont été conservés et ombragent les aménagements, qui sont modestes et bien adaptés aux usages : banc, table de pique nique, jeux d'enfants.
Photos	
Histoire du projet (ou éléments de compréhension) / Date des travaux	M Ouvrage / Equipe de M. Œuvre / surface / coûts / ...
Sources / ressources	Etudes réalisées sur le projet, autre BDD, biblio...
Auteur de la fiche / date de rédaction	

Autres références :

St Guillaume : cheminement pour relier le parking au cœur du village

Lavars : construction d'une maison dans le village : organisation de l'espace, implantation, orientation. Lien fort au paysage existant : le verger est conservé.

Lavars : réhabilitation, ENR





Plusieurs espaces publics sont à l'image de l'esplanade centrale de Lavars: c'est à la fois une place, un jardin en balcon, une aire de jeux sécurisée, une aire de stationnement, un verger collectif, une aire de repos, un coin pique nique, un point d'observation du paysage, un lieu de débat et de fête...le tout dans la sobriété et la polyvalence

• Visite de la maison en T, conception et propriété de Jean-Luc Moulin, architecte dplg

Située dans la giniède, la maison en T se fond dans le paysage. Elle profite de la pente pour s'installer légèrement (pilotis) et bénéficier d'accès de plain-pied à tous les niveaux (entrée principale, bureau à l'arrière, etc.)



pilotis pour s'adapter à la pente

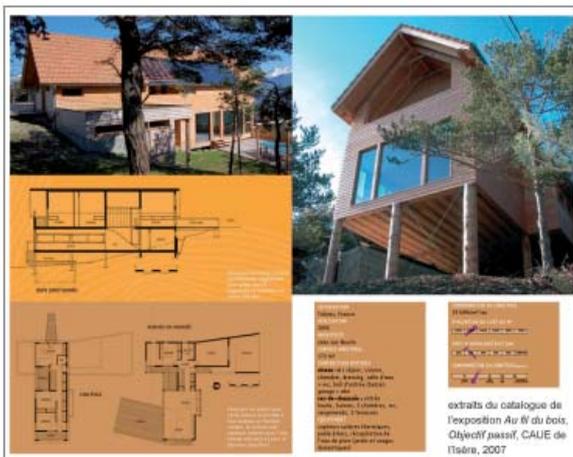


Repérer les réalisations locales intéressantes au regard des objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage et communiquer sur ce qui fait leur valeur, pour permettre leur reconnaissance, et leur donner une dimension démonstrative et pédagogique.

Renforcer un sentiment d'appartenance à ce territoire, où l'on « expose » des réalisations ou des initiatives peu spectaculaires mais souvent exemplaires, comme des ressources. Ces lieux pourraient faire l'objet de visites commentées.

Constituer une base de données de réalisations qui peuvent faire référence : rassembler et organiser des ressources, et constituer une sorte de « boîte à outils » de références, à utiliser en commission aménagement, par les paysagistes et archi conseillers du CAUE ou par les partenaires (AURG).

La valoriser par une communication adaptée et l'organisation d'évènements pour différents publics.





Exemple de référence locale:

La réhabilitation d'une ferme en habitation, commune de Roissard

Traitement de l'accès à la maison séparé du jardin et restauration de la longère à l'ancienne



Jardin exposé sud, clos mais qui laisse passer la vue



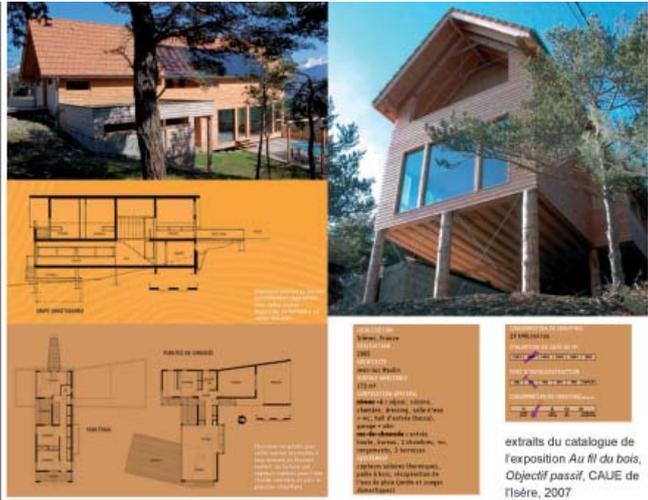
Petit patrimoine restauré et mis en valeur, ici la four banal et sa fontaine, la boîte aux lettres signale que l'espace est ouvert sur la voie publique

Action complémentaire	
HABITER	3.4 Formation continue des élus (ou atelier permanent « paysages » de la commission)
Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>La CCT met en œuvre les objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage du Trièves. Les membres de la commission Aménagement, urbanisme et paysage en sont les portes paroles et vecteurs, au sein des autres commissions de la CC, auprès des autres élus de leur commune et de leurs administrés.</p> <p>Ils sont amenés à se positionner sur des projets, sur des orientations stratégiques, et le seront encore plus si la CCT prend la compétence urbanisme.</p>
Objectifs	Au fil des séances de travail de la commission, des apports techniques ou méthodologiques, des visites de sites, des interventions de personnes ressources contribuent à développer une « culture commune » des élus (parfois nouveaux), leur appropriation des enjeux, des acteurs, des outils mobilisables, et un développement de leurs compétences pour accompagner les projets vers plus de qualité paysagère.
Contenu	Formation continue des élus, en particulier des membres de la commission Aménagement, urbanisme et paysage. Cette formation peut être intégrée au fonctionnement habituel de la commission
Feuille de route	<p>Cette « formation continue » pourra prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il peut s'agir par ex d'½ h d'intervention sur un thème en début de chaque séance de travail (ou 1 séance sur 2). Un intervenant extérieur peut être sollicité pour un sujet spécifique ou un apport méthodologiques particulier. Un programme peut être monté en début d'année. il serait souhaitable de privilégier les ressources du Trièves (par ex. Terre vivante, ou autres acteurs locaux...) - Il peut être aussi intéressant de prévoir un temps d'échange et d'analyse collective des « sujets chauds » du moment, en lien avec les objectifs de qualité paysagère, accompagné par la paysagiste conseil du CAUE. - Les lieux de réunion de la commission, tournant sur le territoire, peuvent aussi être l'occasion de visites de sites (cf. fiches revue de projets, ou référentiel). - Un ou des « voyages d'études » hors Trièves pourraient également rentrer dans ce cadre (aller voir des références intéressantes)
Engagement des communes et de la CCT	Participer aux actions de formation (élus délégués, membres de la commission)
Résultats attendus	Culture commune des élus, Capacité d'expertise Transmission, diffusion des connaissances
Outils, documentation, opérations de référence	Formations CAUE 2013 « Ateliers projet paysage » 2014
Maitrise d'ouvrage	Communauté de Communes du Trièves
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Paysagiste conseil, CAUE, AURG, Plateforme d'ingénierie territoriale, organismes de formation des élus (association des maires...)
Calendrier	Dés 2015
Coût	Animation : à définir Intervenants : à définir
Evaluation	Bilan annuel des actions de formation réalisées : nombre d'actions et de participants, évaluation
Fiches actions liées	Fiche « revue de projets » Fiche programmation culturelle



1 - Atelier paysage in situ à Lavars juin 2014 , lecture des évolutions perceptibles dans le paysage ouvrant sur un débat sur l'extension souhaitable des bourgs.

2 - Extraits des fiches issues des 5 séances "sensibilisation formation" organisées par le CAUE en 2013



du hameau au lotissement
> problème de consommation de foncier

se regrouper en hameau est depuis toujours une réponse pour l'entraide, la vie sociale mais surtout pour libérer les terres à exploiter

Comment limiter l'étalement urbain ?

Des réponses peuvent être apportées par différentes formes architecturales :

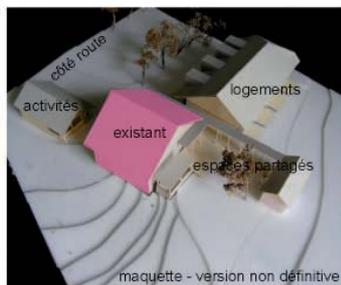
> un seul volume type maison pour plusieurs familles



Traitement de l'accès à la maison séparé du jardin et restauration de la

6 **Projet d'habitat groupé - 4 logements en extension et locaux d'activités d'un bâtiment existant**

Contexte : un groupe formé de 4 foyers s'est constitué pour proposer un projet d'habitat groupé au cœur de Chichilianne. Les membres du groupe projettent de réhabiliter et de créer une extension à une maison existante afin d'y installer leurs logements et des locaux d'activités (artisan boulanger, paysagiste-espaces verts, stages artistiques chants et musique). En amont de la demande de permis de construire, les pétitionnaires ainsi que leur architecte ont rencontré l'architecte conseiller afin de bien accorder leur demande avec le document d'urbanisme. Le projet étant séduisant en différents points de vue (activités économiques en cœur de village, installation de plusieurs foyers sans trop consommer de foncier, etc...), les élus souhaitent rendre compatible le document d'urbanisme afin qu'un tel projet puisse prendre forme (le zonage actuel limite les possibilités d'extension).



B / Présentation du projet d'habitat groupé «l'alpage», par Peter Wendling, architecte, qui a eu l'occasion de suivre l'évolution du projet

Les documents ci-dessous ont été présentés par le pétitionnaire lors de son rendez-vous en consultation architecturale. Cette version n'est pas la définitive du dossier de demande de permis de construire. Le projet comprend la rénovation de la maison existante ainsi que la construction en extension au nord-est de logements et de 2 annexes dédiés aux espaces communs et activités professionnelles.



Façades Est et Ouest de la maison existante - projet de rénovation



3.5 Organisation / mutualisation de la consultance paysagère, architecturale, énergétique sur le Trièves

Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Le conseil architectural du CAUE est présent sur le territoire du Trièves depuis une vingtaine d'années, le conseil en paysage a été mis en place plus récemment.</p> <p>Aujourd'hui, 3 architectes conseil, un urbaniste conseil, ainsi qu'une paysagiste conseil du CAUE interviennent régulièrement pour accompagner les projets publics ou privés des communes du Trièves. D'autres formes d'ingénierie territoriale sont également parfois mobilisées (AURG, PNRV...).</p> <p>Cette ingénierie territoriale est une ressource précieuse, sur laquelle peut s'appuyer la CC du Trièves pour mettre en œuvre les objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage.</p>
Objectifs	Coordonner et mutualiser les différentes interventions et formes d'ingénierie territoriale intervenant sur le Trièves, pour une plus grande efficacité et une plus grande lisibilité des interventions, au service des projets.
Contenu	Définir la place et le rôle de la CC du Trièves pour solliciter et coordonner les partenaires de l'ingénierie territoriale. Organiser leur mode d'intervention dans la mise en œuvre du Plan de paysage
Feuille de route	<p>Prévoir des temps de travail avec les partenaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'information et la communication, pour une sollicitation plus systématique du conseil paysager et architectural (site internet, flyers, documents...) - Positionner la CCT comme « guichet unique » face aux demandes des communes et pétitionnaires, et organiser le renvoi vers les conseillers, ou vers le CAUE, ou vers la plateforme d'ingénierie territoriale (suivant les projets). Ce rôle de coordonnateur permet à la CCT d'être informée des projets (cf. fiches-actions « revue de projets », « référentiel de bonnes pratiques »), et de proposer des réponses adaptées, tout en évitant des interventions en doublons. - Favoriser les échanges entre les conseillers paysagistes et architectes du Trièves et mutualiser leurs interventions lorsque c'est possible, en fonction de leurs compétences spécifiques, de leur connaissance du terrain, etc...
Engagement des communes et de la CCT	Les communes adoptent les modes opératoires choisis.
Résultats attendus	Meilleure coordination, efficacité et lisibilité des interventions.
Outils, documentation, opérations de référence	Atelier rural d'urbanisme du PNR des Volcans d'Auvergne Atelier Local d'Urbanisme Rural du Pays Combraille en Marche
Maitrise d'ouvrage	Communauté de Communes du Trièves
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CAUE (conseil architectural et paysager), Plateforme d'ingénierie territoriale mutualisée ?
Calendrier	Dés 2015 (action en cours)
Coût	Conduite de projet et animation Vacations d'ingénierie supplémentaires ?
Evaluation	Bilan annuel à faire en commun avec les partenaires : nombre de consultances, contenu, résultats, organisation du fonctionnement
Fiches actions liées	



Le paysagiste ne saurait être tenu pour responsable vis-à-vis des tiers, de ses interventions qui conservent un caractère essentiellement consultatif. Ces interventions ne sauraient préjuger de l'obtention ou du refus de permis de construire ou de toutes autorisations administratives, ni à fortiori en tenir lieu.

AVIS

Ce compte-rendu fait suite à la réunion du 2 juillet 2014 en commune de Tréminis.

Personnes présentes :

Frédéric Aubert, maire, Claude Morin, Christian Piccioli, Anne-Marie Fitoussi, Jacqueline Bonnet et Christelle Emperaire, élus Julie Alvarez, paysagiste et Sandra Rault, stagiaire paysagiste, CAUE de l'Isère

La commune a sollicité le CAUE à l'occasion de la prochaine installation de conteneurs de tri enterrés sur le carrefour en bordure nord du hameau de Château Méa. Elle souhaite engager une réflexion globale sur l'organisation et le traitement esthétique et paysager de cette zone.

Au cours de la visite du 2 juillet nous avons pu prendre connaissance du site et ainsi appréhender ses différentes composantes.

Avant tout, il convient de rappeler quelques éléments du contexte communal avant de se concentrer sur la zone questionnée.

La commune est composée de quatre hameaux principaux : Château bas, Château Méa, l'Eglise et le Serre.

Elle dispose deux points de collecte de tri :

- un sur Château Bas avec des conteneurs enterrés, en bordure de voirie, pour le hameau
- un sur Château Méa où les conteneurs sont à enterrer, pour les hameaux de l'Eglise, Château Méa, le Serre. Ce point collecte également les ordures ménagères.



Recherche d'intégration des aires de dépôt des conteneurs pour le tri sélectif (Photos à Tréminis)

CONSEIL PAYSAGER

Service financé par le Comité Général de l'Isère et les Collectivités Locales

Conseiller Julie Alvarez, paysagiste	Commune Tréminis
Date 04 juillet 2014	Situation
Demandeur Adresse Mairie de Tréminis	Auteur du projet Adresse
Diffusion <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur le Maire <input type="checkbox"/> service instructeur <input type="checkbox"/> architecte Bâtiments de France <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/> intercomm. <input type="checkbox"/> demandeur <input type="checkbox"/> archivage CAUE	Objet Réflexion sur l'aménagement du carrefour au nord du hameau de Château Méa

Le conseil architectural du CAUE est présent sur le territoire du Trièves depuis une vingtaine d'années, le conseil en paysage a été mis en place plus récemment.

Aujourd'hui, 3 architectes conseil, ainsi qu'un paysagiste et un urbaniste conseil interviennent à la demande des élus pour accompagner les projets publics ou privés des 28 communes du Trièves.

D'autres formes d'ingénierie territoriale sont également parfois mobilisées (AURG, PNRV...).

Cette ingénierie territoriale est une ressource précieuse, sur laquelle doit plus s'appuyer la CC du Trièves pour mettre en œuvre les objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage.

Les efforts de portage du plan de paysage doivent être partagés par les partenaires.

Coordonner et mutualiser les différentes interventions pour une plus grande efficacité et une plus grande lisibilité au service des projets est nécessaire.

Le rôle de la CC du Trièves est déterminant dans l'organisation des intervenants dans la mise en œuvre du Plan de paysage.

D'autres démarches développées en Auvergne: PNR Livradoi Forez, PNR des Volcans d'Auvergne (aru-flyer-presentation.pdf) Combrailles en marche



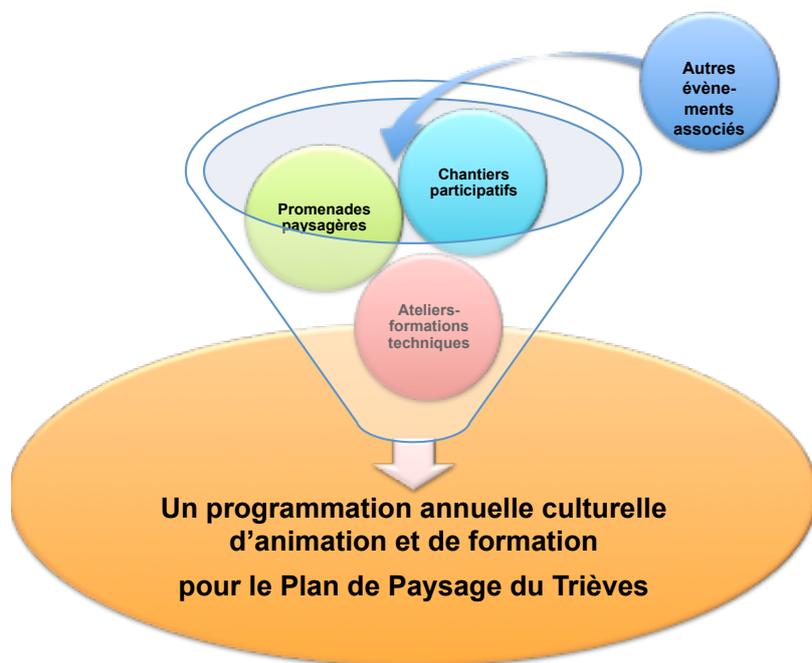
(Atelier-rural-d-urbanisme-en15questions.pdf - Combrailles)

Objectif de qualité paysagère n°4 : Préparer l'avenir

<u>Orientations</u>	Objectif 4 : PREPARER L'AVENIR
Enjeux	<p>Dans la plupart des territoires, les plans de paysage ou chartes paysagères, malgré l'important investissement que nécessite leur réalisation, restent souvent des documents institutionnels peu diffusés et peu appropriés par les élus et par les habitants. Une part réduite des actions envisagées est réellement mise en œuvre.</p> <p>Le Trièves a bénéficié de nombreux programmes de développement et projets de territoire axés sur la qualité de ses paysages (schéma directeur, contrat paysage charte paysagère, mise en scène des itinéraires routiers, recommandations architecturales pour la sauvegarde des paysages, atlas des paysages de l'Isère...). Ces différents programmes ont permis la réalisation d'actions intéressantes, et surtout la structuration de son projet de territoire.</p> <p>La qualité des paysages du Trièves n'est cependant pas qu'affaire de spécialistes. L'enjeu du plan de paysage est de préparer l'avenir par des actions impliquant les habitants (ou visiteurs), pour leur permettre de reconnaître la valeur des paysages du Trièves, et de leur donner des clefs concrètes pour en être les acteurs.</p>
Objectifs de qualité paysagère	Inciter les habitants, acteurs locaux ou visiteurs à être acteurs de la qualité des paysages du Trièves.
Stratégie	Organiser et animer des actions concrètes et visibles, à destination de tous les publics.
<u>Action phare</u>	4.1 Programme culturel annuel d'animation et de formation paysage
<u>Actions complémentaires</u>	4.2 Résidence « paysage » en Trièves 4.3 Bon voisinage en Trièves (être acteur du Plan de paysage)

Action prioritaire PREPARER L'AVENIR		4.1 Programme culturel annuel d'animation et de formation paysage
Communes concernées	Communes du Trièves	
Contexte : opportunités & enjeux	Le Plan de paysage 2015 fait le pari que la mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère nécessite leur appropriation par tous, élus, acteurs locaux et habitants du Trièves. Des actions très concrètes et mobilisatrices seront vecteurs d'une dynamique durable en faveur des paysages.	
Objectifs	Faire connaître et approprier les objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage par des actions concrètes et régulières, prenant la forme d'événements organisés dans le cadre d'un programme culturel annuel « paysage ».	
Contenu	Concevoir et organiser un programme culturel annuel de formation et de sensibilisation aux objectifs de qualité paysagère. Lui donner une grande visibilité / lisibilité, par une communication appropriée, et en faire le « fer de lance » du Plan de paysage.	
Feuille de route	Concevoir le programme, en s'appuyant sur la paysagiste conseil et sur les partenaires habituels des actions paysage : définir les types d'événements, leur périodicité, leur durée, les thématiques illustrant les objectifs de qualité paysagère... <u>Quelques orientations et propositions :</u> <i>Forme des événements :</i> <ul style="list-style-type: none"> - En moyenne un événement par mois (une douzaine par an). - Durée : de 2 à 4 h - Terminer par un temps d'échange convivial (saucissonnade, pique-nique, goûter...) - Articulation avec le programme culturel de la CCT <i>Prévoir, sur une même année, des événements de plusieurs types, par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> - 4 promenades - lecture de paysage : grand paysage et paysage de proximité, découverte de la structure d'un village et son terroir, etc... - 4 chantiers participatifs sur des espaces publics ou privés, en fonction des acteurs locaux intéressés : ré-ouvrir une parcelle au pâturage, participer à l'entretien d'un verger conservatoire, - 4 formations « techniques » : taille ou greffe de végétaux, inventaire des ressources, implanter et orienter une construction, matériaux de construction écologique, sobriété / efficacité énergétique... - Etc. <i>Quelques événements pourront :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Cibler ponctuellement des publics spécifiques (scolaires, élus, habitants, vacanciers...). - Etre associés à des événements plus larges (foire, fête...) D'autres événements, hors programmation, et organisés à l'initiative d'autres acteurs mais répondant aux objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage, pourront se greffer à la programmation (promotion et information commune)	
Engagement des communes et de la CCT	Promouvoir cette programmation, y participer, accueillir et participer à l'organisation d'événements dans les communes.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une douzaine d'événements par an (1 par mois) : - Sensibiliser les publics, pour un sentiment de fierté et d'appartenance à un territoire de qualité, et pour inciter à des pratiques plus respectueuses des paysages du Trièves, pour une visibilité à long terme. - Développer le lien social. 	
Outils, documentation, opérations de référence		

Action prioritaire PREPARER L'AVENIR		4.1 Programme culturel annuel d'animation et de formation paysage
Maitrise d'ouvrage	Communauté de Communes du Trièves	
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Coordination, conception, organisation, communication : CCT Mise en œuvre : acteurs locaux, associations (Vignes et vigneron, les Pouces Vertes, Terre Vivante, etc...), paysagiste en résidence (cf. fiche dédiée), intervenants spécialisés, (préférentiellement locaux)	
Calendrier	Première programmation 2015-2016 ? Puis programmation annuelle	
Coût	Animation / conduite de projet (CCT) Intervenants / animateurs des évènements, petit matériel	
Evaluation	Bilan annuel : nombre d'évènements, nombre de participants.	
Fiches actions liées	Actions complémentaires 4.2 et 4.3	



**Action prioritaire
PREPARER L'AVENIR**

4.1 Programme culturel annuel d'animation et de formation paysage



VERS UNE VALLÉE CULTURELLE

DES ÉVÉNEMENTS POUR PRÉCÉDER ET SENSIBILISER

DES RESOURCES DES TERRITOIRES POUR TOUTE LA POPULATION



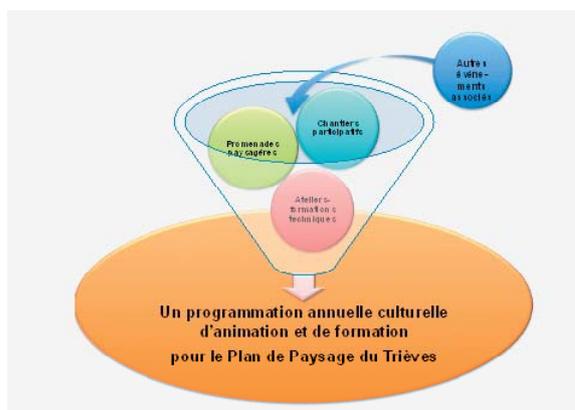
Installations land art, Festival Polyculture, ferme de vernant à Fourneau (Loire)

Le Plan de paysage 2015 fait le pari que la mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère nécessite leur appropriation par tous, élus, acteurs locaux et habitants du Trièves. Des actions très concrètes et mobilisatrices seront vecteurs d'une dynamique durable en faveur des paysages.

Faire connaître et approprier les objectifs de qualité paysagère du Plan de paysage par des actions concrètes et régulières, prenant la forme d'évènements organisés dans le cadre d'un programme culturel annuel « paysage ».



Concerts sur le sentier des Lauzes, vallée de la Drobie (Ardèche)



Concevoir et organiser un programme culturel annuel de formation et de sensibilisation aux objectifs de qualité paysagère.

Lui donner une grande visibilité / lisibilité, par une communication appropriée, et en faire le « fer de lance » du Plan de paysage.

Action complémentaire	
PREPARER L'AVENIR	4.2 « Résidence Paysage en Trièves »
Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>La mise en œuvre du Plan de Paysage se fait autour de projets opérationnels, et essentiellement d'actions d'animation et d'accompagnement de projets.</p> <p>En décalage avec les autres actions du Plan de paysage, la « résidence paysages du Trièves » vise à faire entrer les paysages du Trièves dans le champ culturel.</p> <p>Elle propose une démarche originale pour apporter une réflexion vivante et nouvelle sur les paysages du Trièves.</p> <p>Cette action, à envisager à moyen terme, s'inscrit dans le prolongement de l'action de programmation culturelle.</p>
Objectifs	Organiser une sorte d'atelier permanent du paysage, sous la forme de résidences d'artistes sur le thème du paysage.
Contenu	Proposer à des paysagistes ou des artistes un lieu de résidence et des thématiques de recherche, en échange de créations originales et durables, de formes diverses : événements culturels, installation d'œuvres sur un parcours, visites découverte, spectacles, etc.
Feuille de route	<p>Proposer des sujets de réflexion autour des questions de paysage.</p> <p>Ex : travaux de recherche sur la question des dynamiques d'évolution et des transformations des espaces, comment apporter des clés d'interprétation pour mieux connaître les paysages, pour comprendre l'histoire du pays...</p> <p>Principe de fonctionnement en atelier sur le mode de la résidence d'artiste mais un atelier ouvert à toutes les personnes qui travaillent sur la question du paysage. L'atelier est marqué par deux temps forts, un premier temps d'accueil et de rencontre autour d'une question en début de résidence et un deuxième temps de rencontre de restitution des réflexions (conférence, balade commentée, concert, lectures.....) en fin de séjour.</p> <p>Organiser la logistique, l'accueil et l'hébergement des personnes en résidence en résidence : un lieu dédié avec un atelier de travail avec un partenariat avec des hébergeurs (loger chez l'habitant).</p>
Engagement des communes et de la CCT	S'engager dans la démarche, être porteurs
Résultats attendus	<p>Une reconnaissance des paysages du Trièves.</p> <p>Des installations (durables ou non) comme occasions de visites et découvertes pour des publics variés.</p>
Outils, documentation, opérations de référence	http://www.surlesentierdeslauzes.fr (Ardèche, vallée de la Drobie, Le village, 07260 Saint Mélaney. Tél. 04 75 39 76 52). Cf. brochure Ateliers permanent des paysages PNR Livradois Forez...
Maitrise d'ouvrage	Communauté de Communes du Trièves
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CCT, ou médiathèque, ou centre culturel, ou musée, ou association ? Partenaires culturels
Calendrier	Prendre le temps de maturation. A partir de 2017 ?
Coût	<p>Animation / conduite de projet (CCT)</p> <p>Animation : logistique, communication, conduite de projet</p> <p>Investissements :</p> <p>Accueil des « résidents, réalisation d'œuvres spécifiques.</p>
Evaluation	Bilan annuel : nombre d'évènements, nombre de participants.
Fiches actions liées	Action prioritaire 4.1



Installation agricole lors d'un festival Bundesgartenschau (Allemagne)

La mise en œuvre du Plan de Paysage se fait autour de projets opérationnels, et essentiellement d'actions d'animation et d'accompagnement de projets.

En décalage avec les autres actions du Plan de paysage, la « résidence paysages du Trièves » vise à faire entrer les paysages du Trièves dans le champ culturel.

Elle propose une démarche originale pour apporter une réflexion vivante et nouvelle sur les paysages du Trièves.



"Cà ne mange pas de pain".

Cette action, à envisager dès que possible, s'inscrit dans le prolongement de l'action de programmation culturelle comme celle de "Mens alors" et des activités menées par les associations du Trièves qui font un travail remarquable.

Organiser une sorte d'atelier permanent du paysage, sous la forme de résidences d'artistes sur le thème du paysage.

Proposer à des paysagistes ou des artistes un lieu de résidence et des

Plan de Paysage du Trièves / B. Rétif (Itinéraire Bis) & A. Daburon (JAM), juin 2015



"L'atelier refuge" lieu de résidence sur le sentier des Lauzes, vallée de la Drobie (Ardèche)

thématiques de recherche, en échange de créations originales et durables, de formes diverses : évènements culturels, installation d'œuvres sur un parcours, visites découverte, spectacles, conférences etc.

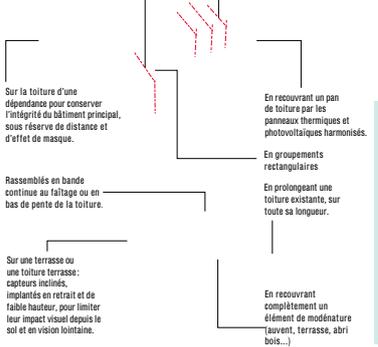
L'association culturelle sur le sentier des Lauzes mène depuis plus de 10 ans une programmation conjuguant résidence paysage ouverte à tous, installations artistiques de renommée mondiale, festival de musique et lecture en plein air. Des chantiers collectifs sont organisés pour l'entretien du sentier et de l'atelier refuge.

Action complémentaire	
PREPARER L'AVENIR	4.3 « Bon voisinage en Trièves »
Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	<p>Sur le territoire où se côtoient Triévois « de toujours » et nouveaux arrivants se dessinent des projets multiples, de construction, de réhabilitation, d'extensions, de requalification, de transformations, d'accueil de nouvelles fonctions, nouveaux usages, de nouvelles activités... Chaque projet est singulier, c'est un acte de vie qui engage l'avenir.</p> <p>L'accompagnement des projets portés par les particuliers est une des clefs de la qualité des paysages du Trièves. Cet accompagnement peut prendre de multiples formes, du conseil technique (ingénierie) jusqu'à la sensibilisation et à l'animation culturelle.</p>
Objectifs	<p>La réussite d'un projet repose sur de multiples facteurs, architecturaux, environnementaux, culturels, humains... La place d'un projet dans le paysage, dans la commune, dans la parcelle, son implantation, son articulation avec tout ce qui l'entoure, ont finalement bien plus d'importance que des détails constructifs ou ornementaux.</p> <p>La notion de « bon voisinage » intègre toutes ces dimensions : elle révèle qu'un « bon projet » est réussi aux yeux de ceux qui l'ont porté... tout autant qu'aux yeux de ses voisins, et que pour les paysages dans lesquels il s'inscrit.</p> <p>Cultiver le « bon voisinage », est un état d'esprit incitant les habitants à être acteurs de la qualité des paysages du Trièves, en envisageant chacun de ses projet comme une « plus-value » qui s'ajoute à l'héritage à transmettre que sont les paysages du Trièves.</p> <p>Il s'agit de donner du sens aux actions conduites, pour développer chez des habitants un sentiment d'appartenance au territoire du Trièves et de fierté d'être acteur des actions du Plan de paysage.</p>
Contenu	Plutôt que de réaliser un outil de sensibilisation (guide) à l'usage des habitants, il est préférable de mettre l'accent sur l'information et l'animation visant à encourager les habitants à devenir des acteurs des paysages du Trièves, en participant aux différentes actions du Plan de paysage :
Feuille de route	<p>Cette action est essentiellement une action de communication : elle vise à informer et sensibiliser les habitants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer / solliciter l'ingénierie territoriale pour les projets - Participer au programme culturel « paysage » - Etre porte-parole du Trièves / ambassadeur du Trièves - Apprendre à repérer les bonnes pratiques, pour alimenter le référentiel - ...
Engagement des communes et de la CCT	Relayer l'information (dans les médias municipaux)
Résultats attendus	Dynamique territoriale, implication des habitants, qualité des projets
Outils, documentation, opérations de référence	<p>Voir outils développés sur des territoires proches : PNR Chartreuse, PNR Vercors, Belledonne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habiter ici : construire et aménager dans un Parc naturel Régional - Petit guide du bien construire sur les balcons de Chartreuse - Habiter en Belledonne, construire en montagne - L'intégration des équipements solaires dans le paysage. Pour un projet réussi en Chartreuse - Etc.
Maitrise d'ouvrage	Communauté de Communes du Trièves
Maitrise d'œuvre et accompagnement	Communication / information (articles / site, blog, réseaux sociaux...)
Calendrier	Celui des actions conduites
Coût	Temps d'animation
Evaluation	
Fiches actions liées	Action prioritaire 4.1

Intégrer les équipements solaires en toiture

Les panneaux peuvent être intégrés dans la pente du toit sans perte significative de rendement et sans support incliné pour correction d'inclinaison. La pose encadrée dans la couverture est préférable à la surimposition, à la fois visuellement et pour minimiser l'impact de la poussée de la neige. À noter que les capteurs thermiques plans s'intègrent de ce fait mieux que les tubes. Selon la surface à installer, une harmonie est à rechercher avec le rythme des ouvertures en façade ou en toiture. Cette conception d'équipements solaires peut également permettre de s'intégrer ou de créer des décalages de volumes : auvent, véranda, abri voiture, dépendances, en privilégiant si possible la couverture d'un pan entier de toiture.

DIFFÉRENTES SOLUTIONS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES CAPTEURS



Les toitures à 4 pans ou avec des formes non régulières posent souvent plus de problèmes pour une bonne intégration. Respecter la symétrie ou le rythme des ouvertures, ou, comme sur la partie gauche de la toiture, travailler en bande horizontale dans la partie basse de la toiture, parallèlement à la gouttière. Si nécessaire, des éléments de finitions décoratifs permettent de s'adapter à la géométrie du toit.



- AVANTAGES**
- intégration dans la surface de la couverture,
 - installation parfois (souvent) non visible depuis l'espace public car en hauteur,
 - proximité de l'espace habitable, donc moins de pertes du réseau hydraulique.
- INCONVÉNIENTS**
- intervention parfois lourde sur la toiture,
 - impact visuel important dans certains sites patrimoniaux.

DISPOSITIONS PEU FAVORABLES À UNE BONNE INTÉGRATION

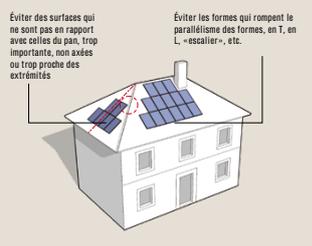
Attention aux capteurs qui ne respectent pas le parallélisme de la construction.

Si des capteurs thermiques et photovoltaïques sont sur le même toit, ils doivent être regroupés sous une forme harmonieuse pour éviter l'effet visuel de « dispersion ».



Attention aux implantations ne respectant pas la conception du bâtiment: alignement et proportions des ouvertures, axes et symétrie des façades.

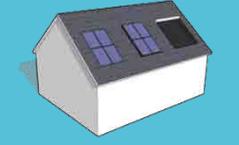
L'inscription dans la pente du toit reste la règle première de l'intégration, d'autant que la recherche d'une inclinaison et d'une orientation optimales n'a pas une influence considérable sur le rendement de l'installation (cf page 6).



Règles de base pour l'implantation des équipements solaires en toiture

Dans le cas d'une construction neuve, l'équipement solaire doit être conçu comme un élément d'architecture à part entière. Lorsqu'il est ajouté sur une construction existante, voici quelques principes simples, favorables à une bonne intégration des équipements solaires en toiture :

- Donner une forme rectangulaire à l'assemblage des modules : bannir les L, T ou U contournant une souche de cheminée ou une lucarne !
- Grouper les capteurs en une nappe unique, y compris en cas de combinaison de capteurs thermiques et photovoltaïques.
- Encastrez les panneaux dans le toit, pour que l'installation se fonde dans la couverture. Si l'encastrement n'est pas possible, limiter au maximum l'épaisseur de la saillie.
- Respecter les plans et les lignes du bâtiment, même inclinaison et même orientation que les arêtes et pans du toit et de la façade, alignement sur les baies...
- Assortir les couleurs : du matériau de couverture avec les capteurs, mais aussi des cadres supportant des modules pour éviter un effet de damier.
- Soigner les détails : raccords, fixations, câbles électriques.



À gauche, la solution la plus satisfaisante, les capteurs sont encastrez dans la couverture. Au centre, leur pose en saillie les rend beaucoup plus visibles et soumis à la pression de la neige. À droite, les installations techniques volumineuses (type tubes) sont à éliminer au cas par cas, pour résoudre des problèmes de productivité, ou d'orientation.

Couleur & intégration

La teinte de la structure métallique des capteurs est prépondérante pour leur intégration. Une teinte en aluminium naturel va avoir un impact visuel important en dessinant « en damier » les modules des capteurs. Une teinte sombre (dans le ton des capteurs) va au contraire favoriser l'intégration par une perception plus uniforme et donc discrète sur des toitures existantes. De nouveaux produits (cf p.14) aux teintes et formes variées peuvent s'adapter aux différentes toitures.

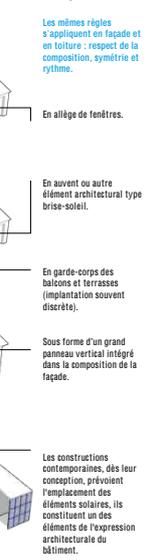


Intégrer les équipements solaires en façade

Même si l'inclinaison optimale n'est pas respectée dans ce cas, la pose verticale de panneaux en façade permet de contribuer à l'expression architecturale du bâtiment en créant ou s'adaptant à des modénatures : balcons, loggias, garde-corps... Là encore la trame des panneaux doit être adaptée au rythme des pleins et des vides de la façade et des éventuels décalages de profondeur.

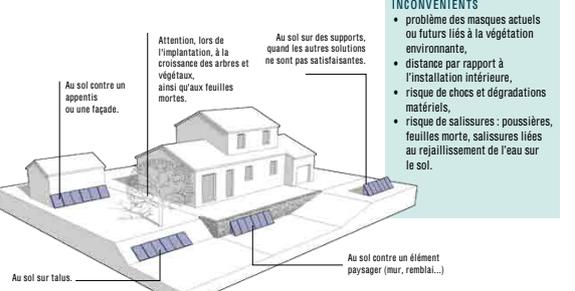
- AVANTAGES**
- participation à l'expression architecturale du bâtiment,
 - intégration à la structure propre de la construction,
 - limitation des risques de surchauffe pour le thermique,
 - en Chartreuse, l'enneigement hivernal important provoque une réverbération du soleil sur la neige qui influe sur les apports passifs, et favorise le positionnement vertical des capteurs en façade. Cette disposition peut être très intéressante pour les systèmes thermiques.
- INCONVÉNIENTS**
- inclinaison verticale moins performante en terme de rendement, en particulier pour le photovoltaïque,
 - réseaux à intégrer dans la structure du bâtiment.

DIFFÉRENTES SOLUTIONS POUR UNE INTÉGRATION EN FAÇADE



Intégrer les équipements solaires au sol

Cette solution peut être envisagée lorsque leur visibilité depuis l'espace public nuit pas à la perception globale du hameau ou du village. Elle se justifie moins dans les constructions neuves, où il est préférable d'intégrer les équipements solaires à la conception globale du volume de la maison.



En Chartreuse on peut profiter de la pente en mettant les panneaux thermiques plus bas que l'habitation : sans avoir besoin de pompe, l'eau chaude remonte seule par thermosiphon.

- AVANTAGES**
- intégration au paysage et aux abords de la construction,
 - coût souvent inférieur car pas d'intervention sur l'enveloppe du bâtiment,
 - orientation optimale,
 - entretien facile.
- INCONVÉNIENTS**
- problème des masques actuels ou futurs liés à la végétation environnante,
 - distance par rapport à l'installation intérieure,
 - risque de chocs et dégradations matériels,
 - risque de saillissures : poussières, feuilles morte, saillissures liées au rajustement de l'eau sur le sol.



la commune

FAÇONNER LES PAYSAGES DE DEMAIN...

L'habitat en Belledonne est traditionnellement diffus bien que regroupé en hameaux. Les transformations des modes d'habitat et notamment la transmission des terres agricoles à un grand nombre de propriétaires de maisons individuelles positionnées au centre de leur parcelle. Aujourd'hui, la forte pression foncière liée à la proximité de l'agglomération grenobloise et la mutation nationale de l'activité agricole imposent de concevoir un habitat dense, économique en espace et cohésif.

Différentes possibilités d'habitat « en lotissement » peuvent être envisagées sur un village existant.

La maison dans le village
La forme du village est engendrée par des alignements ou des reculs sur l'espace public. Une nouvelle implantation doit prendre en compte cette structure du village ou du hameau pour créer une cohérence d'ensemble des constructions. Extensions de villages et nouveaux lotissements doivent intégrer cette même préoccupation d'appartenance à un paysage partagé façonné par les activités humaines.

1. LOTISSEMENT CLASSIQUE (PROFOND ET CARRÉ)
2. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
3. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
4. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
5. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
6. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
7. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
8. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
9. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)
10. LOTISSEMENT EN BANDES (PROFOND ET CARRÉ)

Risques naturels

Construire sur les versants implique d'apporter une attention toute particulière aux risques naturels. Les terrains sont soumis à de nombreux aléas : les précipitations ou la fonte des neiges peuvent déclencher des glissements de terrain, des mouvements, et parfois des chutes tonitruantes de matériaux comme en août 2003. Les reliefs dominants sont à l'origine de chutes de blocs, ou d'avalanches qui descendent parfois bas sur les versants... A ces sites s'ajoutent dans notre région un risque sismique non négligeable.

Le mitonnement des sols nécessite l'intervention dans le prêt, tout en intégrant des aspects d'entretien.

Observer & Interpréter

- Les formes d'implantation de bâtis traditionnels
- La vocation et les accès aux constructions
- L'orientation des toitures
- L'implantation des annexes (jardins, cour, potagers)

Gérer l'urbanisation

Le développement de l'urbanisation est géré au niveau communal par l'intermédiaire du plan local d'urbanisme (PLU). Il permet d'affiner et de développer un véritable projet de territoire en élaborant un programme d'aménagement et de développement durable (PAD). Ces principes assurent une vision d'ensemble sur les thèmes de l'habitat mais aussi du paysage, des transports, de l'énergie, de l'agriculture... Ils garantissent une cohésion globale des projets d'urbanisation future au niveau de chaque village mais aussi de l'intercommunalité du territoire de Belledonne. Le PLU fixe en outre les règles qui s'appliquent aux formes urbaines et conditionnent donc le paysage : densité de l'habitat, volumétrie, aspect des constructions... Document consultable en mairie

la parcelle

S'ADAPTER AU TERRAIN...

Construire dans la pente

Dans un habitat de versant, les questions de l'implantation de la maison, de son accès et de stationnement ont une place prépondérante. Ils peuvent définir le paysage qui se trouve en amont de la maison et conditionner également ce dernier. Il est important de ne pas concevoir la topographie de la pente.

Il faut savoir composer avec la pente. La maison doit s'adapter au terrain et non l'inverser. L'orientation de l'implantation et la présence d'une végétation adaptée sont des solutions à privilégier. Elles peuvent aussi servir de brise-vent, de brise-soleil, de brise-vent, de brise-soleil, de brise-vent, de brise-soleil.

Accès et stationnement au bord de la parcelle ou plus proche de la rue publique. La maison s'accompagne le plus près possible de la rue publique.

L'entrée qui permet de limiter les risques de glissement est la plus sûre, elle est également la plus sécurisée.

1. Accès à la maison par la rue publique
2. Accès à la maison par la rue publique
3. Accès à la maison par la rue publique
4. Accès à la maison par la rue publique
5. Accès à la maison par la rue publique
6. Accès à la maison par la rue publique
7. Accès à la maison par la rue publique
8. Accès à la maison par la rue publique
9. Accès à la maison par la rue publique
10. Accès à la maison par la rue publique

Accès et stationnement

L'habitat de fait partie intégrante de notre mode de vie actuel. La question de l'accès et de stationnement est toujours d'actualité au projet. Le choix de l'accès le plus simple et le plus court par rapport à la voie existante est souvent le meilleur ; on peut lorsque cela est à l'avant et à l'arrière. Le garage direct de l'habitation, plus facile à intégrer, peut également être envisagé. Un cheminement long (pente et topologie) est difficile à intégrer, il nécessite des aménagements et réduit la surface de jardins.

Observer & Interpréter

- La position de la maison par rapport à la rue publique, les voies d'accès et leur intégration avec le terrain existant
- Le profil de terrain, pour pouvoir s'adapter et intégrer dans le paysage
- Le développement de terrain : orientation, climat, paysage, voisinage

Sens du faitage

Le faitage est le plus souvent orienté vers l'est, avec un faitage perpendiculaire aux courbes de niveau. La maison fait face à l'est et est dotée d'une orientation est et le faitage est décliné fait faitage.

La maison est orientée par des pentes. Elle peut être orientée vers le sud, le nord, l'est ou l'ouest.

la maison

COMPOSER AVEC LES ÉLÉMENTS...

Profiter du soleil

L'implantation et l'orientation du bâtiment sont déterminantes à la fois pour bénéficier d'apports solaires gratuits par les surfaces vitrées et pour limiter les risques de surchauffe d'été (surfaces opaques).

Attention aux effets de mirage créés par le relief environnant. Les constructions doivent être situées à l'abri des effets de mirage créés par les reliefs environnants.

Se protéger du froid

Le relief ou la végétation peuvent servir de protection et son fait avec vent froid dominant. La conception de l'habitat peut également permettre de bénéficier de la protection du relief ou de la végétation.

Prévoir la neige

Privilégier une toiture porte-neige pentée à l'orientation thermique du bâtiment. Anticiper les dates de neige du toit (par l'absence ou la présence de neige) et les dates de neige du toit (par l'absence ou la présence de neige).

La notion de « bon voisinage » intègre toutes ces dimensions : elle révèle qu'un « bon projet » est réussi aux yeux de ceux qui l'ont porté tout autant qu'aux yeux de ses voisins, et que pour les paysages dans lesquels il s'inscrit.

Cultiver le « bon voisinage », est un état d'esprit incitant les habitants à être acteurs de la qualité des paysages du Trièves, en envisageant chacun de ses projet comme une « plus-value » qui s'ajoute à l'héritage à transmettre que sont les paysages du Trièves.

Il s'agit de donner du sens aux actions conduites, pour développer chez des habitants un sentiment d'appartenance au territoire du Trièves et de fierté d'être acteur des actions du Plan de paysage.

Animer le Plan de Paysage du Trièves

Action transversale	Animer le Plan de Paysage du Trièves & suivre sa mise en œuvre
Communes concernées	Communes du Trièves
Contexte : opportunités & enjeux	
Objectifs	Mettre en œuvre et animer le Plan de Paysage du Trièves
Contenu	Définir et mettre en œuvre les principes stratégiques de gouvernance et d'animation du Plan de Paysage du Trièves
Feuille de route	<p>Porter la stratégie du Plan de Paysage, par un positionnement politique de la CCT (via la commission aménagement, urbanisme et paysage)</p> <p>Toute action portée au titre du Plan de Paysage est définie par son positionnement au regard des 4 objectifs de qualité paysagère.</p> <p>Mettre en œuvre le Plan de paysage : un chargé de mission dédié</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement stratégique et méthodologique des projets - Animation territoriale : <ul style="list-style-type: none"> ▪ coordination, pilotage, ▪ tête de réseau, ... ▪ conduite et suivi des actions - Coordonne le pilotage en « mode projet » des actions transversales, en lien avec les autres commissions et chargés de mission concernés (agriculture, forêt, économie, tourisme...). <p>Communiquer, informer, sensibiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre le site internet de la CCT, un blog permanent comme lieu virtuel d'échanges, et tous moyens d'information et d'échanges au quotidien et dans la durée. - Informer sur les objectifs de qualité paysagère du Plan de Paysage - Diffuser l'information, gérer les inscriptions aux évènements, - Présenter les projets, - Alimenter un espace ressource (accès aux documents), éventuellement via un intranet <p>Faire référence dans le réseau français des Plans de Paysage</p> <p>Informations régulières sur les actions en cours Diffusion de brèves, communiqués de presse... Proposer le Trièves comme territoire de référence, lieu de visite...</p>
Engagement des communes et de la CCT	Financer un poste de chargé de mission dédié
Résultats attendus	Réalisation des actions prévues Valorisation par l'information et la communication
Outils, documentation, opérations de référence	
Maitrise d'ouvrage	CCT pour des projets phares ou d'intérêt supra-communautaire
Maitrise d'œuvre et accompagnement	CCT + accompagnement par les partenaires techniques
Calendrier	A partir de 2015
Coût	Animation : chargé de mission à mi-temps Mise en œuvre des actions : voir fiches action. Budget annuel
Evaluation	Bilan annuel des actions (voir détail dans chaque fiche action)
Fiches actions liées	Toutes les fiches actions

Calendrier

		2015	2016	2017	2018-2020
Objectif 1 : Accueillir	Portes d'entrée du Trièves : Aire du Trièves				
	Portes d'entrée du Trièves : Projet col du fau				
	Portes d'entrée du Trièves : Quartier de la gare de Clelles				
	Accueillir au village				
	Belvédère du Trièves				
	<i>Création lieu culturel</i>	<i>En fonction des opportunités</i>			
Objectif 2 : Gérer	<i>Opérations lisières</i>	<i>Cf. Programme actions charte forestière</i>			
	<i>Soutien aux initiatives locales</i>	<i>Cf. Programme actions Economie</i>			
Objectif 3 : Habiter	Volet paysage-architecture documents urbanisme				
	Revue de projets - Grille de lecture				
	Référentiel de bonnes pratiques				
	Formation continue des élus				
	Organisation mutualisation consultances				
Objectif 4 : Préparer l'avenir	Programme culturel annuel d'animation				
	« Résidence Paysage » « Bon voisinage »	<i>En fonction des opportunités</i>			
	Animer - Coordonner - Communiquer				

Budget prévisionnel

	DEPENSES				RECETTES		<i>Investissements à prévoir par différents MO</i>
	Coûts internes/an		Prestataires externes		Subventions	Autofinancement	
	Coût	Nbre jours	Paysagiste conseil	Autres prestataires			
Objectif 1	4 246 €	22 j	6 112 €	12 000 €	9 056 €	13 302 €	<i>360 000 € Aires d'accueil</i>
Objectif 2	1 544 €	8 j				1 544 €	
Objectif 3	4 825 €	25 j	2 674 €	4 143 €	4 651 €	6 991 €	
Objectif 4	1 930 €	10 j		3 000 €	3 944 €	986 €	
<i>Sous- Total</i>	<i>12 545 €</i>	<i>65 jours 30% etp</i>	<i>8 786 €</i>	<i>19 143 €</i>			
TOTAL	40 474 €				17 651 €	22 823 € <i>Dont coûts internes 12 545 €</i>	360 000 €

(Document réalisé par la Communauté de Communes du Trièves, juin 2015)

Final

La légende du colibri

*Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.
Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec
pour les jeter sur le feu.
Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
« Colibri ! Tu n'es pas fou ?
Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »
Et le colibri lui répondit : « je le sais, mais je fais ma part. »*

Source : <http://www.colibris-lemouvement.org/colibris/la-legende-du-colibri>

**"Colibris de toutes plumes, unissez-vous !"
Edgar Morin.**